

États financiers consolidés de
CORPORATION FIERA CAPITAL

31 décembre 2016 et 2015



FIERACAPITAL

Corporation Fiera Capital

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
États consolidés du résultat net.....	2
États consolidés du résultat global.....	3
États consolidés de la situation financière.....	4
États consolidés des variations des capitaux propres.....	5
Tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés.....	7-74

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
Corporation Fiera Capital

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Corporation Fiera Capital, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Fiera Capital au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 22 mars 2017
Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121444

Corporation Fiera Capital

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Honoraires de gestion	297 717	231 421
Honoraires de performance	34 281	19 534
Autres revenus (note 7)	12 146	7 462
	344 144	258 417
Charges		
Frais de vente et charges générales et administratives (note 19)	248 469	177 691
Frais des gestionnaires externes	3 586	4 825
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	3 401	2 030
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	42 723	27 119
Frais d'acquisition	11 691	4 748
Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration (note 4)	7 956	2 361
	317 826	218 774
Résultat avant les éléments qui suivent	26 318	39 643
Profit réalisé sur les placements	(766)	(522)
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	12 686	8 852
Désactualisation des obligations au titre du prix d'achat et variation de leur juste valeur	(3 337)	484
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 7)	211	445
Profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise (note 4)	(5 827)	–
Profit sur la dilution des participations dans des coentreprises	–	(83)
Profit sur la cession de la participation dans une coentreprise (note 5)	(15 013)	–
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente (note 6)	7 921	–
Perte sur la cession de filiales (note 6)	8 315	–
Quote-part du résultat net des coentreprises (note 5)	(77)	(1 968)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	22 205	32 435
Impôt sur le résultat (note 13)	4 124	6 771
Résultat net	18 081	25 664
Résultat net attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	20 777	27 631
À la participation ne donnant pas le contrôle	(2 696)	(1 967)
	18 081	25 664
Résultat par action (note 16)		
De base	0,27	0,40
Dilué	0,27	0,39

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Résultat net	18 081	25 664
Autres éléments du résultat global :		
Éléments susceptibles d'être reclassés postérieurement dans le résultat :		
Profit non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 5 \$ en 2016 et de 105 \$ en 2015)	30	640
Reclassement du profit sur la cession de placements (déduction faite du recouvrement d'impôt sur le résultat de 121 \$ en 2016 et de 68 \$ en 2015)	(780)	(414)
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	-	155
Reclassement de la quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises (note 5)	(509)	-
Écarts de conversion non réalisés résultant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	743	18 382
Autres éléments du résultat global	(516)	18 763
Résultat global	17 565	44 427
Résultat global attribuable :		
Aux actionnaires de la Société	20 261	46 394
À la participation ne donnant pas le contrôle	(2 696)	(1 967)
	17 565	44 427

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 110	25 725
Trésorerie soumise à des restrictions	660	2 890
Placements (note 7)	8 972	4 707
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	–	5 496
Débiteurs (note 9)	116 401	65 435
Charges payées d'avance et autres actifs	6 547	6 115
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	–	1 755
	172 690	112 123
Actifs non courants		
Frais différés	1 688	3 284
Créances à long terme	27	433
Impôt sur le résultat différé (note 13)	562	1 079
Participations dans des coentreprises (note 5)	–	6 460
Immobilisations corporelles (note 10)	18 398	18 956
Immobilisations incorporelles (note 11)	458 760	322 975
Goodwill (note 11)	541 030	391 347
	1 193 155	856 657
Passifs		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (note 12)	89 160	50 784
Dividende à payer	249	334
Provisions de restructuration (note 4)	1 879	75
Sommes dues à des sociétés liées	1 058	1 259
Obligations au titre du prix d'achat	13 470	11 561
Passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur (notes 4 et 7)	5 500	–
Dépôts-clients	155	155
Produits différés	120	–
Obligation au titre des reçus de souscription	–	1 755
Partie courante de la dette à long terme (note 14)	1 283	–
Instruments financiers dérivés (note 7)	1 861	–
	114 735	65 923
Passifs non courants		
Obligations différées liées à des contrats de location	3 479	1 311
Incentifs à la location	4 612	5 284
Impôt sur le résultat différé (note 13)	15 394	12 566
Provisions de restructuration à long terme (note 4)	715	936
Autres passifs non courants	2 694	2 512
Passifs fondés sur des actions réglés en trésorerie	4 243	1 807
Dette à long terme (note 14)	429 140	264 226
Obligations au titre du prix d'achat	21 498	30 674
Instruments financiers dérivés (note 7)	–	1 390
	596 510	386 629
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	566 236	474 938
Participation ne donnant pas le contrôle	30 409	2 388
Valeur initiale de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	–	(7 298)
Total de la participation ne donnant pas le contrôle	30 409	(4 910)
	596 645	470 028
	1 193 155	856 657

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration

/s/ Jean-Guy Desjardins

Jean-Guy Desjardins, administrateur

/s/ Sylvain Brosseau

Sylvain Brosseau, administrateur

Corporation Fiera Capital

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement	Surplus d'apport	(Déficit) résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2014	436 888	5 677	9 231	(24 493)	9 851	437 154	(2 943)	434 211
Résultat net	-	-	-	27 631	-	27 631	(1 967)	25 664
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	18 763	18 763	-	18 763
Résultat global	-	-	-	27 631	18 763	46 394	(1 967)	44 427
Charge de rémunération fondée sur des actions (note 17)	-	-	5 994	-	-	5 994	-	5 994
Unités d'actions liées au rendement réglées	-	-	(3 450)	-	-	(3 450)	-	(3 450)
Options sur actions exercées (note 15)	3 146	-	(719)	-	-	2 427	-	2 427
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 4)	11 998	3 566	-	-	-	15 564	-	15 564
Actions achetées aux fins d'annulation (note 15)	(2 320)	-	-	(789)	-	(3 109)	-	(3 109)
Émission d'actions assujetties à des restrictions (note 15)	2 622	(2 622)	-	-	-	-	-	-
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat (note 15)	8 500	-	-	-	-	8 500	-	8 500
Émission d'actions (note 15)	3 341	-	-	-	-	3 341	-	3 341
Conversion d'actions devant être émises progressivement (note 15)	2 959	(2 959)	-	-	-	-	-	-
Dividendes (note 15)	-	-	-	(37 877)	-	(37 877)	-	(37 877)
Solde au 31 décembre 2015	467 134	3 662	11 056	(35 528)	28 614	474 938	(4 910)	470 028
Résultat net	-	-	-	20 777	-	20 777	(2 696)	18 081
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(516)	(516)	-	(516)
Résultat global	-	-	-	20 777	(516)	20 261	(2 696)	17 565
Charge de rémunération fondée sur des actions (note 17)	-	-	9 636	-	-	9 636	26	9 662
Unités d'actions liées au rendement réglées	-	-	(4 237)	-	-	(4 237)	-	(4 237)
Actions assujetties à des restrictions devenues acquises	-	859	(859)	-	-	-	-	-
Options sur actions exercées (note 15)	2 983	-	(630)	-	-	2 353	(223)	2 130
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 4)	98 504	-	-	-	-	98 504	-	98 504
Actions achetées aux fins d'annulation (note 15)	(1 342)	45	-	(362)	-	(1 659)	-	(1 659)
Participation ne donnant pas le contrôle acquise (note 4)	-	-	-	-	-	-	31 711	31 711
Décomptabilisation de la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	8 278	8 278
Option d'achat (note 4)	-	-	1 419	-	-	1 419	-	1 419
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat (note 15)	8 500	-	-	-	-	8 500	-	8 500
Émission d'actions (note 15)	3 637	-	-	-	-	3 637	-	3 637
Apport à la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	(100)	-	-	(100)	350	250
Conversion d'actions devant être émises progressivement (note 15)	2 718	(2 718)	-	-	-	-	-	-
Dividendes (note 15)	-	-	-	(47 016)	-	(47 016)	(2 127)	(49 143)
Solde au 31 décembre 2016	582 134	1 848	16 285	(62 129)	28 098	566 236	30 409	596 645

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Résultat net	18 081	25 664
Ajustements au titre de ce qui suit :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 401	2 030
Amortissement des immobilisations incorporelles	42 723	27 119
Amortissement des frais différés	768	507
Désactualisation des obligations au titre du prix d'achat et variation de leur juste valeur	(3 337)	484
Incitatifs à la location	(601)	(216)
Obligations différées liées à des contrats de location	1 957	764
Rémunération fondée sur des actions	9 662	5 994
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	5 361	2 886
Provisions de restructuration	3 492	(872)
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	12 686	8 852
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	211	445
Charge d'impôt sur le résultat	4 124	6 771
Impôt sur le résultat payé	(19 306)	(12 563)
Quote-part du résultat des coentreprises	(77)	(1 968)
Profit sur la cession de la participation dans une coentreprise (note 5)	(15 013)	-
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente	7 921	-
Profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise	(5 827)	-
Perte sur la cession de filiales	8 315	-
Profit sur la dilution des participations dans des coentreprises	-	(83)
Profit réalisé sur les placements	(766)	(522)
Autres passifs non courants	252	2 490
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation (note 20)	(16 513)	(926)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	57 514	66 856
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises (moins la trésorerie acquise de 16 739 \$ en 2016 (1 144 \$ en 2015) (note 4)	(162 867)	(23 975)
Produit tiré de la cession de la participation dans une coentreprise (note 5)	20 000	-
Paiement d'obligations au titre du prix d'achat	(1 321)	-
Placements, montant net	3 973	3 385
Apport à la participation ne donnant pas le contrôle	250	-
Participations dans des coentreprises	-	(96)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 993)	(9 409)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2 942)	(1 655)
Obligations différées liées à des contrats de location	331	-
Créances à long terme	406	(218)
Frais différés	(441)	(1 874)
Trésorerie soumise à des restrictions et dépôts-clients	2 226	(758)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(144 378)	(34 600)
Activités de financement		
Règlement de la rémunération fondée sur des actions	(5 813)	(3 450)
Dividendes	(49 228)	(37 854)
Émission de capital social, déduction faite des frais d'émission de 138 \$ (19 \$ en 2015)	3 822	4 238
Actions achetées aux fins d'annulation	(1 659)	(3 109)
Dette à long terme, montant net	166 520	23 030
Intérêts payés sur la dette à long terme	(11 015)	(7 539)
Charges de financement	(1 133)	(1 168)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	101 494	(25 852)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	14 630	6 404
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	(245)	2 441
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	25 725	16 880
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	40 110	25 725

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

1. Description de l'entreprise

Corporation Fiera Capital (« Fiera Capital » ou la « Société ») a été constituée en tant que Fry & Company (Investment Management) Limitée en 1955 en vertu des lois de la province de l'Ontario. La Société est une entreprise internationale de gestion de placements qui propose un large éventail de stratégies de placement traditionnelles et alternatives ainsi qu'une expertise approfondie en matière de répartition de l'actif. La Société offre des conseils en placement et des services connexes aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs individuels. Aux États-Unis, les services de gestion d'actifs sont offerts par deux sociétés américaines liées à la Société, Fiera Capital et Bel Air Management, LLC, inscrites comme conseillers en placement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (la « SEC »). Une société liée à la Société, Charlemagne Capital (UK) Limited, est inscrite auprès de la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni et à titre de conseiller en placement auprès de la SEC, et Charlemagne Capital (IOM) est inscrite auprès de la Financial Services Authority de l'Île de Man et est également inscrite auprès de la SEC. Le siège social de la Société est situé au 1501, avenue McGill College, bureau 800, Montréal (Québec) Canada. Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FSZ ».

Le 22 mars 2017, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS

Conformité aux IFRS

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les méthodes appliquées aux fins des présents états financiers consolidés sont fondées sur les IFRS qui avaient été publiées et qui étaient en vigueur au 31 décembre 2016.

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables d'importance critique et exige également que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les questions qui mettent en jeu une plus grande part de subjectivité, qui comportent un degré plus élevé de complexité ou à l'égard desquelles les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont présentées à la note 3.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

2. Mode de présentation et adoption de nouvelles IFRS (suite)

IFRS modifiées, interprétations et modifications

Les normes suivantes entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés ni sur les informations fournies dans les présents états financiers et ne sont pas susceptibles d'en avoir pour les exercices futurs.

Modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*

En mai 2014, l'IASB a publié une modification à cette norme qui stipule que la comptabilisation s'appliquant aux regroupements d'entreprises doit être utilisée pour comptabiliser l'acquisition de participations dans une entreprise commune qui constitue une entreprise.

Modifications de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, et de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*

En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à ces normes visant à introduire une présomption réfutable selon laquelle les méthodes d'amortissement basées sur les produits en ce qui a trait aux immobilisations incorporelles sont inappropriées.

Modifications de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

En septembre 2014, l'IASB a publié des modifications à ces normes visant à clarifier le traitement de la vente ou de l'apport des actifs d'un investisseur à ses entreprises associées ou coentreprises. L'ampleur des profits et des pertes découlant de la vente ou de l'apport des actifs repose sur le fait que l'actif vendu ou ayant fait l'objet d'un apport est une entreprise ou non. En août 2015, l'IASB a publié un exposé-sondage qui propose de reporter pour une durée indéterminée la date d'entrée en vigueur de ces modifications.

Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2012-2014)

En septembre 2014, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues du cycle 2012-2014, lesquelles comprennent des modifications de portée limitée. Les modifications des normes qui s'appliquent à la Société comprennent ce qui suit : 1) des indications précises dans les cas où une entité reclasse un actif détenu en vue de la vente comme actif détenu en vue de la distribution, et vice-versa, de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, 2) des indications supplémentaires visant à préciser si un mandat de gestion constitue un lien conservé avec un actif financier transféré et donc si l'actif est admissible à la décomptabilisation selon l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, 3) une clarification selon laquelle des obligations de qualité supérieure utilisées pour l'estimation du taux d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi doivent être libellées dans la même monnaie que celle utilisée pour les prestations versées conformément à l'IAS 9, *Avantages du personnel*.

Modifications apportées à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à cette norme afin de clarifier l'importance relative, le regroupement et la ventilation des éléments présentés dans l'état de la situation financière, l'état du résultat net et l'état du résultat global, de même que des indications concernant l'ordre de présentation des notes dans les états financiers.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations

Principales méthodes comptables

Cette note présente une liste des principales méthodes comptables adoptées dans le cadre de la présentation des états financiers consolidés.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des actifs financiers et des passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (y compris les dérivés) et des actifs disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, tel qu'il est précisé dans la section « Instruments financiers ».

Consolidation

Les états financiers de la Société comprennent ses comptes et ceux de toutes ses filiales ainsi que sa quote-part des participations dans des coentreprises. Les transactions et les soldes intersociétés avec les filiales et parmi celles-ci sont tous éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de Corporation Fiera Capital et ceux de ses filiales entièrement détenues. Les filiales sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité émettrice lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte au moment d'évaluer si la Société contrôle ou non une autre entité. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les résultats et les capitaux propres de filiales sont présentées séparément dans les états consolidés de la situation financière, du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres.

Les méthodes comptables des filiales sont modifiées, le cas échéant, avant l'acquisition par la Société, afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'a adoptées la Société.

Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations de la Société dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Après la date d'acquisition, la quote-part du résultat d'une coentreprise de la Société est constatée dans les états consolidés du résultat net. Les variations cumulatives postérieures à l'acquisition sont portées en ajustement de la valeur comptable de la participation.

Les méthodes comptables des coentreprises sont modifiées, le cas échéant, avant l'acquisition par la Société, afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'a adoptées la Société.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

La Société évalue, chaque fin d'exercice, s'il existe des preuves objectives que ses participations dans des coentreprises se sont dépréciées. Si tel est le cas, la valeur comptable des participations est ramenée à la valeur recouvrable estimée (soit le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité), et la perte de valeur est imputée aux états consolidés du résultat net. Conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, les pertes de valeur font l'objet d'une reprise dans des exercices ultérieurs si la valeur recouvrable des participations augmente par la suite et si cette augmentation peut être objectivement liée à un événement survenu après la constatation de la perte de valeur.

Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net lorsqu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à la juste valeur, sauf s'il s'agit d'actifs ou de passifs d'impôt différé, lesquels sont comptabilisés et évalués conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les variations subséquentes des justes valeurs sont portées en ajustement du coût d'acquisition si elles constituent un ajustement effectué au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation est la période se situant entre la date d'acquisition et celle à laquelle toutes les informations importantes requises pour déterminer la juste valeur sont disponibles, et elle ne peut excéder douze mois. Toutes les autres variations subséquentes sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. La détermination de la juste valeur nécessite des estimations concernant les immobilisations incorporelles acquises, les immobilisations corporelles et la contrepartie conditionnelle. La contrepartie conditionnelle qui est classée comme un passif est évaluée à chaque date de clôture subséquente, et le profit ou la perte correspondant est porté en résultat net.

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent de la contrepartie transférée sur les montants nets des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après la réévaluation, les montants nets des actifs identifiables acquis et des passifs repris excèdent la somme de la contrepartie transférée, l'excédent est comptabilisé immédiatement dans les états consolidés du résultat net à titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

Conversion des monnaies étrangères

La Société a établi et présente les présents états financiers consolidés en dollars canadiens, sa monnaie fonctionnelle et sa monnaie de présentation.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les cours de change en vigueur aux dates des transactions. Les profits et pertes de change découlant du règlement de telles transactions et de la conversion, aux cours de change à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés aux états consolidés du résultat net. Les profits ou pertes de change sont différés et portés aux capitaux propres s'ils se rapportent à des couvertures admissibles de flux de trésorerie et à des couvertures admissibles de placements nets ou s'ils sont attribuables à une partie du placement net dans un établissement à l'étranger. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont présentés en dollars canadiens en utilisant les cours de change en vigueur à la date de leur comptabilisation initiale.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les actifs et passifs des établissements à l'étranger, ce qui inclut le goodwill et les ajustements de la juste valeur par suite de l'acquisition, sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges de ces établissements sont convertis aux cours de change prévalant à la date des transactions.

Les profits ou pertes de change liés aux établissements à l'étranger sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global et sont reclassés dans le résultat net au moment de la cession intégrale ou partielle de la participation dans un établissement à l'étranger.

Instrument financiers dérivés

La Société recourt à des instruments financiers dérivés, dont des contrats de swap de taux d'intérêt et de devises et des contrats de change à terme, afin de gérer son exposition aux risques de change, de taux d'intérêt et de marché découlant des activités d'exploitation, de financement et d'investissement. Les instruments financiers dérivés sont utilisés uniquement à des fins de couverture économique et non à titre d'instruments spéculatifs.

La société désigne certains instruments dérivés à titre de couverture de la juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net. Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, la société documente, dès l'origine de la transaction de couverture, la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que son objectif de gestion des risques et sa stratégie pour conclure les diverses transactions de couverture. La société documente également, dès l'origine et de façon continue, son évaluation à savoir si les dérivés utilisés comme transactions de couverture ont été et continueront d'être hautement efficaces pour compenser les variations de justes valeurs et de flux de trésorerie des éléments couverts.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion du contrat dérivé et sont réévalués ultérieurement à leur juste valeur à la clôture de chaque période de présentation. La comptabilisation des modifications ultérieures de la juste valeur dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture, et si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert. Pour les dérivés désignés comme instrument de négociation, le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est immédiatement comptabilisé en résultat net. Pour les dérivés désignés comme instruments de couverture, la partie des modifications de la juste valeur des dérivés qui remplissent les conditions requises pour la comptabilité de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et les réserves cumulées dans les capitaux propres. La partie inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Si un instrument de couverture arrive à expiration ou encore est vendu ou résilié, ou si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé qui a été comptabilisé alors dans les capitaux propres est maintenu dans les capitaux propres et est comptabilisé lorsque la transaction est inscrite en définitive en résultat net.

Les dérivés désignés comme instruments de négociation sont classés à titre d'actif ou de passif courant. L'entière valeur d'un dérivé désigné comme instrument de couverture est classé comme actif ou passif non courant lorsque la durée de vie résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers dérivés désignés comme instruments de négociation ou de couverture sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Comptabilisation des produits

Les produits sous forme d'honoraires de gestion sont comptabilisés lorsque les services connexes sont rendus et lorsque les honoraires peuvent être évalués de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs reviendront à l'entité. Ces honoraires sont facturés trimestriellement en fonction de la moyenne quotidienne des actifs sous gestion (« ASG ») tandis que d'autres sont calculés et facturés mensuellement ou trimestriellement à terme échu selon la valeur des actifs sous gestion à la clôture du trimestre civil ou du mois ou selon la moyenne du solde des ASG à l'ouverture et à la clôture du trimestre.

Les honoraires de performance sont comptabilisés uniquement aux dates d'évaluation du rendement indiquées dans les ententes relatives aux comptes individuels et sont fonction de la réalisation, pour le compte, d'une performance supérieure à des cibles qui ont été convenues pour la période concernée.

Produits différés

Les paiements anticipés reçus pour des services à fournir à des parties externes sont constatés à leur réception en tant que produits différés et sont inscrits dans la période durant laquelle les services connexes sont fournis.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété. Les achats et ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Lors de leur comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, en fonction du but pour lequel ils ont été acquis :

Classement

Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à des restrictions	Prêts et créances
Placements	
Autres titres et obligations	Juste valeur par le biais du résultat net
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune	Disponibles à la vente/juste valeur par le biais du résultat net
Débiteurs	Prêts et créances
Créances à long terme	Prêts et créances
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti
Sommes dues à des sociétés liées	Passifs financiers au coût amorti
Dépôts-clients	Passifs financiers au coût amorti
Obligation au titre des reçus de souscription	Passifs financiers au coût amorti
Passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur	Juste valeur par le biais du résultat net
Valeur de l'option attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle	Juste valeur par le biais du résultat net
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti
Obligations au titre du prix d'achat	Passifs financiers au coût amorti
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être vendu ou racheté à court terme. Les instruments détenus par la Société et classés dans cette catégorie sont certains titres et obligations, lesquels sont classés dans les placements ainsi que les instruments financiers dérivés dans les états consolidés de la situation financière.

Les instruments financiers de cette catégorie sont évalués initialement et subséquemment à leur juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges aux états consolidés du résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états consolidés du résultat net dans la période où ils se produisent. Les dividendes sur les actifs financiers par le biais du résultat net sont comptabilisés aux états consolidés du résultat net lorsque le droit de la Société de recevoir des dividendes est établi. Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés dans les actifs courants, sauf dans le cas de la partie qui devrait être réalisée ou réglée au-delà de douze mois à compter de la date des états consolidés de la situation financière, partie qui est alors présentée comme un élément non courant.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Exception faite des créances à long terme, ces actifs sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant qui devrait être reçu moins, si cela s'applique, un montant visant à les ramener à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour dépréciation, le cas échéant.

Disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction et sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme étant non courants, à moins que le placement arrive à échéance dans les douze prochains mois ou que la direction s'attende à le céder d'ici là.

Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement est établi. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou s'est déprécié, les profits ou pertes accumulés sont reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net.

Les placements disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les placements sont considérés comme dépréciés lorsqu'il y a une indication objective qu'en raison d'un ou de plusieurs événements intervenus, les flux de trésorerie futurs estimés du placement sont touchés, comme un déclin notable ou durable de la juste valeur du placement en deçà de son coût.

Passifs financiers au coût amorti

Les montants qui peuvent être à payer aux termes de droits de vente émis sont initialement comptabilisés à leur juste valeur comme des passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur et sont réévalués ultérieurement à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les instruments détenus par la Société et classés dans cette catégorie sont les instruments financiers remboursables au gré du porteur figurant dans les états consolidés de la situation financière.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts détenus auprès d'institutions financières, d'autres placements à court terme hautement liquides ayant des échéances initiales d'au plus trois mois et qui peuvent être convertis rapidement en des montants connus de trésorerie et les découverts bancaires.

Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions se compose de dépôts-clients reçus suivant le règlement d'un recours collectif en faveur de certains clients pour lesquels la Société a agi à titre de mandataire et de trésorerie détenue dans un compte distinct, relativement à des dispositions visant des contrats de location.

Placements

Les placements dans d'autres titres et obligations sont comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière selon le cours acheteur à la date de clôture. Les placements dans des parts de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune sont inscrits à la valeur liquidative présentée par le gestionnaire de fonds.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lorsqu'il a été remplacé. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges aux états consolidés du résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les périodes suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	La plus courte entre la durée du bail et la durée d'utilité

Les valeurs résiduelles, les modes d'amortissement et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revus annuellement et ajustés au besoin. Les profits et pertes sur les cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit tiré de leur cession à la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux états consolidés du résultat net.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Immobilisations incorporelles autres que le goodwill

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, telles que les contrats de gestion d'actifs conclus avec des fonds communs de placement, sont comptabilisées au coût historique. La Société s'attend à la fois à ce que le renouvellement de ces contrats et les flux de trésorerie qu'ils génèrent se poursuivent indéfiniment. Ces fonds communs de placement ont une durée de vie indéterminée. En conséquence, la Société n'amortit pas ces immobilisations incorporelles, mais les soumet à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles pourraient s'être dépréciées.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée acquises séparément sont comptabilisées au coût historique, diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les autres immobilisations incorporelles se composent des noms commerciaux, des logiciels et des ententes de non-concurrence. Les durées d'utilité attendues des relations clients à durée de vie déterminée et des contrats de gestion sont analysées chaque année et établies sur la base de l'analyse des taux d'attrition de clients passés et projetés et d'autres facteurs qui peuvent influencer sur les avantages économiques futurs prévus que la Société tirera des relations avec sa clientèle.

Les frais de développement des immobilisations incorporelles générées en interne sont inscrits à l'actif lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- La faisabilité technique peut être démontrée.
- La direction a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre.
- La direction peut démontrer la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle.
- Il est probable que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs.
- La Société peut démontrer la disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle.
- Les dépenses attribuables à l'immobilisation peuvent être évaluées de façon fiable.

Le montant initial comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles générées en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle générée en interne ne peut être comptabilisée, les frais de développement sont passés en charges dans les états consolidés du résultat net au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est basé sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire et sur les périodes suivantes :

Contrats de gestion d'actifs	10 ans
Relations clients	5 à 20 ans
Autres	2 à 8 ans

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable estimée. Aux fins de l'évaluation des valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie pouvant être identifiés de manière distincte (unités génératrices de trésorerie ou « UGT »). La valeur recouvrable correspond à la plus élevée de la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée à l'aide d'un multiple du BAIIA (résultat avant intérêts, impôt et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles) de sociétés de référence dont les activités sont comparables à celles de chaque UGT. Une perte de valeur est comptabilisée au titre du montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeurs sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté au secteur d'exploitation, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs du secteur d'exploitation au prorata. Les actifs non financiers ayant subi des pertes de valeur au cours de périodes antérieures sont réévalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a des changements dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable, et que ces changements seront soutenus dans le futur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Aux fins du test de dépréciation du goodwill, le secteur d'exploitation représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de tels contrats (déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur) sont passés en charges aux états consolidés du résultat net sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Frais différés

Les frais différés sont constitués des primes d'assurance, des loyers et d'autres charges payées d'avance à long terme et sont amortis suivant le mode linéaire sur la durée des contrats.

Obligations différées liées à des contrats de location

La Société a des contrats de location pour des bureaux qui contiennent des clauses d'indexation fixe et préétablie des loyers minimums. La Société constate la charge locative s'y rapportant sur une base linéaire et, conséquemment, comptabilise à titre d'obligations différées liées à des contrats de location l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants payables en vertu des baux.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location représentent des attributions reçues des bailleurs au titre des améliorations locatives et sont amortis sur une base linéaire sur la durée des baux.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net, sauf s'il a trait à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible correspond à l'impôt à payer prévu sur le résultat imposable de l'exercice, impôt qui est établi en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période considérée, ainsi que tout ajustement à l'impôt payable à l'égard d'exercices précédents.

L'impôt différé est comptabilisé au titre de différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. L'impôt différé est déterminé sur une base non actualisée en utilisant les taux d'impôt et lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de les états consolidés de la situation financière et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif ou le passif d'impôt différé sera réalisé ou réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être réalisés.

L'impôt sur le résultat différé est établi en fonction des différences temporaires découlant des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf dans le cas des filiales pour lesquelles le moment du renversement des différences temporaires est contrôlé par la Société et lorsqu'il est probable que les différences temporaires ne se renverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés comme étant des éléments non courants.

Avantages du personnel

Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

Certains employés de la Société ont des droits en vertu de ses régimes de retraite, qui sont des régimes à cotisations définies. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies est passé en charges au fur et à mesure que ces employés gagnent les droits à ces cotisations.

Régimes de primes

La Société comptabilise une provision et une charge au titre des primes dès qu'elle est contractuellement tenue de faire un paiement à cet égard ou qu'une pratique antérieure a créé une obligation implicite.

Rémunération fondée sur des actions

La Société octroie des options sur actions à certains employés sur approbation du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut établir les modalités d'acquisition des droits sur les options, notamment à quel moment une option devient exerçable et si elle le sera par échelonnement ou en fonction d'un calendrier d'acquisition des droits.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

La charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée au moyen de la méthode de la juste valeur. Conformément à cette méthode, la charge de rémunération relative à chaque tranche est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options Black-Scholes et elle est constatée à titre de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits, un montant équivalent compensatoire étant comptabilisé dans le surplus d'apport. La période d'acquisition correspond à la période pendant laquelle toutes les conditions d'acquisition prévues doivent être remplies. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie versée par les employés est portée au capital social et la juste valeur des options qui a été constatée est retranchée du surplus d'apport et portée elle aussi au capital social.

Régime d'unités d'actions différées

La charge liée à l'attribution d'unités d'actions différées (« UAD ») a été constatée lorsque les unités d'actions différées ont été émises. Les variations de la juste valeur des UAD émises précédemment que causent les fluctuations du prix des actions ordinaires de la Société sont constatées de façon continue dans les états consolidés du résultat net. Le nombre d'UAD attribuées aux administrateurs a été calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de leurs jetons de présence à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions de la Société à la TSX le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution.

En 2010, le conseil d'administration a mis fin au régime d'UAD. Cependant, tous les droits et privilèges existants ont été maintenus. Les administrateurs admissibles recevront désormais une rémunération en trésorerie. Le passif lié à ce régime est classé comme un élément courant et comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. Le passif est décomptabilisé lorsque les UAD sont réglées.

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

Le régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (le « régime d'UAR ») a été mis sur pied afin de donner à certains employés la possibilité d'acquérir des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne (« actions de catégorie A ») de la Société de sorte à inciter les intéressés à devenir des employés de la Société ou de l'une de ses sociétés affiliées et à leur permettre de participer à la croissance et au développement de celle-ci. Si un participant au régime d'UAR cesse d'être à l'emploi de la Société pour un motif autre qu'un décès ou une situation d'invalidité, toutes les UAR non acquises seront automatiquement déchues et annulées. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises aux termes de tous les régimes représente 10 % du nombre d'actions émises et en circulation de la Société, nombre qui est calculé sur une base non diluée. La date d'acquisition des droits est le troisième anniversaire de la date d'attribution. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions que recevra chaque employé admissible. Le régime est comptabilisé comme un passif dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie. Le passif est évalué à chaque période de présentation de l'information selon le cours des actions de catégorie A à la TSX et est réévalué jusqu'à la date du règlement. La charge relative aux unités d'actions assujetties à des restrictions (« UAR ») est inscrite à la juste valeur et est amortie sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire.

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UAR additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UAR à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions - Trésorerie

Les UAR attribuées aux termes de ce régime, à moins d'indication contraire précisée dans l'avis d'attribution du participant, seront payées en trésorerie à la date d'acquisition des droits. Le régime est comptabilisé comme un passif dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie. Le passif est évalué à chaque période de présentation de l'information selon le cours des actions de catégorie A à la TSX et est réévalué jusqu'à la date du règlement. La charge est amortie selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits.

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UAR additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UAR en trésorerie à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Régime d'unités d'actions liées au rendement

Régime d'unités d'actions liées au rendement applicable aux unités d'exploitation (le « régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation »)

La Société établit différents régimes d'UALR applicables aux unités d'exploitation dont l'objectif est d'inciter des candidats à devenir employés de la Société ou de fidéliser des employés ou des dirigeants clés en leur permettant de prendre part à la croissance et au développement de la Société et de l'unité d'exploitation à laquelle ils contribuent directement. Aux termes du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation, la Société attribue des UALR à une valeur calculée en fonction de la valeur d'une unité d'exploitation précise plutôt qu'en fonction du cours des actions de catégorie A de la Société.

Au moment de l'attribution de tout régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation, la Société établit i) la valeur d'attribution, ii) le nombre d'UALR attribuées, iii) la valeur de chaque UALR attribuée, iv) la formule utilisée pour calculer la valeur de l'unité d'exploitation pertinente, v) les modalités d'acquisition des droits à l'UALR et vi) la ou les dates d'acquisition applicables. Les modalités de règlement des UALR dont les droits sont acquis sont déterminées pour chaque attribution. Ces modalités peuvent comprendre le paiement soit de la totalité, soit d'une partie de la valeur des UALR dont les droits sont acquis au moyen d'actions de catégorie A ou en trésorerie. Le choix des modalités de règlement revient soit à la Société, soit au participant.

La charge de rémunération au titre des UALR applicable aux unités d'exploitation est comptabilisée selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits seulement lorsqu'il est probable que les cibles de rendement seront atteintes. L'atteinte des conditions liées au rendement et le nombre estimé d'UALR dont les droits devraient être acquis sont analysés à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Des équivalents de dividendes sous la forme d'UALR additionnelles sont crédités au compte du participant au régime d'UALR à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

La juste valeur des titres de capitaux propres est évaluée à la date d'attribution, soit la date à laquelle la société et le participant conviennent d'une entente de rémunération fondée sur des actions, et la Société et le participant doivent avoir une compréhension partagée des modalités de cette entente. La Société comptabilise une charge de rémunération à la date d'attribution.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Régime d'UALR

La Société offre un régime d'UALR (le « régime d'UALR ») dont l'objectif est de fidéliser des employés ou des dirigeants clés en leur permettant de prendre part à la croissance et au développement de la Société. Aux termes du régime d'UALR, la Société peut attribuer des UALR en fonction de la valeur des actions de catégorie A de la Société à la date d'attribution.

Les droits aux UALR attribuées aux participants sont acquis à une date anniversaire de l'attribution ou selon ce qui a été déterminé par le conseil d'administration au moment de l'attribution, à la condition que les participants au régime d'UALR aient rempli les conditions de rendement déterminées au moment de l'attribution. Ces conditions de rendement sont exprimées sous forme d'objectifs de rendement qui peuvent être établis à des niveaux globaux différents : du niveau individuel jusqu'au niveau de la Société. Les participants au régime d'UALR ont le droit de recevoir en trésorerie jusqu'à 50 % des UALR dont les droits sont acquis. Des équivalents de dividendes sous la forme d'UALR additionnelles seront crédités au compte du participant au régime d'UALR à chaque date de versement d'un dividende, le cas échéant, lorsque des dividendes sont versés sur les actions de catégorie A.

Provisions de restructuration

La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle met fin à un emploi ou lorsqu'un employé accepte une offre de départ volontaire en contrepartie d'indemnités et que la Société ne peut plus retirer l'offre de ces indemnités ou encore lorsque la Société comptabilise les coûts d'une restructuration comportant des indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités qui sont payables plus de douze mois après la fin de la période considérée sont actualisées.

Les provisions, qui représentent les indemnités de cessation d'emploi, sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction concernant les fonds nécessaires pour régler l'obligation à la clôture de la période considérée et sont actualisées si l'incidence est importante.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les charges, les frais, les commissions et les autres coûts associés à la collecte de renseignements, à la négociation des contrats et aux évaluations des risques liées aux regroupements d'entreprises conclus ou envisagés. Ces charges se composent essentiellement d'honoraires d'avocats, de conseillers et de spécialistes.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et d'actions devant être émises progressivement au cours de l'exercice.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation en présumant la conversion de la totalité des actions dilutives. Le nombre d'actions inclus à l'égard des options et autres instruments semblables est établi au moyen de la méthode du rachat d'actions et seul l'élément représentant la prime de l'émission est pris en compte dans le résultat dilué par action. Cet élément correspond à la différence entre le nombre d'actions ordinaires qui seraient émises au prix d'exercice et le nombre d'actions ordinaires qui l'auraient été au cours moyen. Les actions potentiellement dilutives de la Société comprennent les options sur actions, les UAR, les UARL applicables aux unités d'exploitation, les UARL attribuées aux employés et la contrepartie éventuelle du prix d'achat payable en actions pour laquelle la Société prévoit émettre des actions en fonction de l'atteinte d'objectifs précisés dans le contrat d'acquisition.

Capital social

Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B avec droit de vote spécial (les « actions de catégorie B ») sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options sont portés en réduction des capitaux propres, après impôt, tirés du produit.

Dividendes

Les dividendes sur les actions sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle le conseil d'administration déclare et approuve ces dividendes.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport est défini comme étant la réserve établie pour les paiements fondés sur des actions, laquelle est comptabilisée à la juste valeur à la date d'attribution.

Jugements comptables importants et incertitudes relatives aux estimations

L'application des méthodes comptables de la Société exige que sa direction ait recours à des estimations et pose des jugements qui peuvent influencer fortement sur les produits, les charges, le résultat global, les actifs et les passifs qu'elle constate ainsi que les informations qu'elle présente dans ses états financiers consolidés. Les estimations et jugements sont importants :

- lorsque l'issue est hautement incertaine au moment où les estimations sont faites et les jugements, posés;
- lorsque des estimations ou jugements différents auraient vraisemblablement pu être faits ou posés et que cela aurait eu une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les meilleures estimations de la direction concernant les résultats à venir reposent sur les circonstances et les données disponibles au moment où ces estimations sont faites. Pour établir ces estimations, la direction s'appuie sur les résultats passés, la conjoncture économique et ses tendances ainsi que sur des hypothèses concernant des issues futures probables. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées régulièrement et les conséquences de toute variation sont constatées immédiatement. Les résultats réels différeront de ceux estimés, et les écarts pourraient être importants. Le budget annuel dressé par la direction et son plan à long terme, lequel couvre une période de quatre ans, constituent des sources d'information clés pour de nombreuses estimations importantes qui ont été exigées dans l'établissement des présents états financiers consolidés. La direction dresse annuellement un budget et met régulièrement à jour son plan à long terme. Les flux de trésorerie et le niveau de rentabilité pris en compte dans le budget et le plan à long terme sont fondés sur les actifs sous gestion existants et futurs prévus, la conjoncture économique et les structures de coûts actuelles et futures. Le conseil d'administration approuve le budget annuel.

Ce qui suit décrit les principaux jugements et estimations comptables que la Société a posés ou faites en établissant ses états financiers consolidés.

Unité génératrice de trésorerie

La Société avait établi qu'elle avait une UGT aux fins de l'évaluation de la valeur comptable du goodwill attribué et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée.

Paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération relative aux transactions avec des employés qui sont réglées en trésorerie et en capitaux propres en fonction de la juste valeur des instruments connexes à la date à laquelle ils sont attribués. L'estimation de la juste valeur aux fins des paiements fondés sur des actions exige que la Société choisisse le modèle d'évaluation qui convient le mieux à une attribution donnée, d'après les modalités de cette attribution. À cette fin, la Société doit aussi formuler des hypothèses et sélectionner les données les plus appropriées à intégrer dans le modèle d'évaluation, notamment évaluer si certaines conditions de rendement seront remplies et estimer le nombre prévu d'unités à l'égard desquelles il est prévu que les droits seront acquis.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société effectue chaque année un test de dépréciation du goodwill pour savoir s'il a subi une dépréciation. La valeur recouvrable du secteur d'exploitation est déterminée en fonction de la valeur d'utilité. Ce calcul nécessite la formulation d'hypothèses et l'utilisation d'estimations, dont les taux de croissance des flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées dans le modèle des flux de trésorerie, le taux d'actualisation et d'autres estimations. Les valeurs recouvrables des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ou déterminée sont basées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, dont le calcul nécessite la formulation d'estimations concernant les flux de trésorerie futurs, ce qui tient compte des taux projetés d'attrition de la clientèle, le recours à des taux d'actualisation et à un pourcentage de la marge brute.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Regroupements d'entreprises

Le processus de répartition de prix d'achat résultant d'un regroupement d'entreprises exige de la direction qu'elle estime la juste valeur des actifs identifiables acquis, dont les immobilisations incorporelles et les passifs repris, incluant toute obligation éventuellement payable au titre du prix d'achat exigible au fil du temps. La Société se sert de techniques d'évaluation qui reposent généralement sur les flux de trésorerie futurs prévus actualisés. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses utilisées par la direction quant au rendement futur des actifs concernés et aux taux d'actualisation qui sont appliqués.

Impôt sur le résultat

Le calcul de la charge d'impôt sur le résultat exige beaucoup de jugement dans l'interprétation des lois et règlements fiscaux, qui font l'objet de changements. La détermination de la charge d'impôt définitive de certaines transactions et de certains calculs est incertaine. Lorsque l'issue finale, sur le plan fiscal, de ces questions ne correspond pas aux montants qui ont été initialement comptabilisés, les différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période dans laquelle une telle détermination a été faite.

L'établissement des montants des actifs et passifs d'impôt différé à constater fait appel au jugement. Des jugements importants doivent être posés afin d'établir le calendrier de renversement des différences temporaires auxquelles les taux d'impôt futurs sont appliqués. La comptabilisation des actifs d'impôt différé, qui se limite au montant dont la réalisation est probable, est estimée en tenant compte du calendrier, des sources et du niveau de résultat imposable futur.

IFRS non encore adoptées

La Société n'a pas appliqué les IFRS et interprétations suivantes, qui sont soit nouvelles, soit modifiées, ou qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore obligatoires pour les exercices clos le 31 décembre 2016 :

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a finalisé l'IFRS 9, *Instruments financiers*, combinant les étapes portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture du projet de l'IASB. L'IFRS 9 établit un modèle unique devant servir au classement et à l'évaluation des actifs financiers en fonction à la fois des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle économique qui consiste à détenir des actifs financiers. De plus, l'IFRS 9 prescrit un nouveau modèle de dépréciation applicable aux actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette version intègre un nouveau modèle de dépréciation des pertes attendues et apporte des modifications de portée restreinte au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers. L'IFRS 9 remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et doit être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Cette nouvelle norme établit un cadre de référence général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, à l'exception des contrats inclus dans le champ d'application des normes qui portent sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

En avril 2016, l'IASB a publié des clarifications de l'IFRS 15 qui fournissent des précisions sur la comptabilisation des produits relativement à l'identification des obligations de prestation, à l'application de directives en vue de déterminer si l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire et aux licences de propriété intellectuelle, et qui fournissent des mesures d'allègement transitoire à l'égard des modifications de contrats et des contrats achevés.

L'adoption de l'IFRS 15 est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les entités peuvent choisir entre l'application de la méthode rétrospective complète et l'application prospective assortie d'informations supplémentaires à présenter. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16, *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme remplace la norme actuelle de l'IASB pour les contrats de location, soit l'IAS 17, qui exigeait que les preneurs et les bailleurs classent leurs contrats de location comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple et les comptabilisent différemment selon le type de contrat. L'IFRS 16 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation de l'information concernant les contrats de location. L'IFRS 16 propose un modèle comptable unique pour les preneurs, où ceux-ci sont tenus de comptabiliser des actifs et des passifs pour tous les contrats de location de plus de douze mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise uniquement pour les entités qui appliquent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. La Société évalue présentement l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.

Modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Les modifications visent à améliorer l'information fournie aux utilisateurs des états financiers à l'égard des activités de financement d'une entité. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise. La direction ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence importante sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société.

Modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications visent à clarifier la comptabilisation des actifs d'impôt différé lorsque l'évaluation de la juste valeur d'un actif est inférieure à sa valeur fiscale. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise. La direction ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Les modifications clarifient le classement et l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

3. Principales méthodes comptables, jugements et incertitudes relatives aux estimations (suite)

Modifications de l'IAS 40, *Immeubles de placement*

En décembre 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 40, *Immeubles de placement*, afin de clarifier la comptabilisation des transferts de biens vers, ou depuis, les immeubles de placement. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRIC 22, *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée*

En décembre 2016, l'IASB a publié l'IFRIC 22, *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée*, afin de préciser le cours de change qui doit être utilisé pour les transactions comportant l'encaissement ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2014-2016)

En décembre 2016, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues du cycle 2014-2016. Les prises de position ont porté sur des modifications apportées pour clarifier le champ d'application de l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La direction ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

4. Regroupements d'entreprises

2016

Apex Capital Management Inc. (« Apex »)

Le 1^{er} juin 2016, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions en circulation d'Apex, gestionnaire de placements en actions de croissance de Dayton, en Ohio. L'acquisition concorde avec la stratégie de croissance de la gestion mondiale de portefeuille de la Société et offre l'occasion d'avoir une présence complémentaire dans le marché des services aux investisseurs institutionnels et le marché des services de sous-conseils aux investisseurs individuels, le marché des sociétés de faible à moyenne capitalisation ainsi que d'autres stratégies de croissance.

Selon les modalités de l'entente, la contrepartie de l'acquisition d'Apex comprend une contrepartie en trésorerie de 88 000 \$ US (115 201 \$ CA) payée aux vendeurs, financée par un nouvel emprunt à terme de 125 000 \$ US consenti aux termes de la facilité de crédit de la Société (note 14) et des actions de catégorie A de Fiera Capital d'une valeur de 57 000 \$ US (74 619 \$ CA), représentant 5 775 075 actions de catégorie A, qui ont été émises à la clôture de la transaction, qui a été comptabilisée à la juste valeur de 57 349 \$ US (75 076 \$ CA) à la date d'acquisition. Les actions de catégorie A sont détenues en mains tierces, et seront libérées à raison de une sur sept chaque année sur une période de sept ans à compter de un an suivant la date de clôture. Les actions de catégorie A ne seront pas assorties de droits de vote tant qu'elles seront détenues en mains tierces. Cependant, elles donnent droit à des dividendes. De plus, le prix d'achat comprend un montant de 1 170 \$ US (1 532 \$ CA), lequel représente les ajustements du fonds de roulement et du prix d'achat après la clôture.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition et le prix d'achat a été attribué de façon provisoire aux actifs acquis et aux passifs pris en charge selon la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	678
Autres actifs courants	5 025
Immobilisations corporelles	65
Immobilisations incorporelles	115 548
Goodwill (72 002 \$ déductibles aux fins de l'impôt)	72 460
Créditeurs et charges à payer	(820)
Produits différés	(1 147)
	191 809

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	115 201
Capital social	75 076
Ajustement du prix d'achat	1 532
	191 809

Le goodwill est imputable aux synergies qui devraient résulter du regroupement des activités d'exploitation de la Société aux États-Unis. La direction de Fiera Capital a relevé des immobilisations incorporelles acquises auprès d'Apex qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles comportaient une entente de non-concurrence évaluée à 3 927 \$, des relations clients évaluées à 104 728 \$, et un nom commercial évalué à 6 893 \$. Après la date de clôture, la Société a révisé certaines hypothèses portant sur l'évaluation, notamment le taux d'actualisation utilisé dans la détermination de la juste valeur des relations clients à la date d'acquisition. Cette révision s'est soldée par une diminution de 40 778 \$ de la juste valeur des relations clients, le goodwill étant augmenté d'un montant correspondant.

La Société a engagé des coûts afférents à l'acquisition de 1 796 \$, qui comprennent essentiellement des frais juridiques, des frais de conseils financiers ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts ont été inclus dans le poste « Frais d'acquisition » des états consolidés du résultat net. La Société a financé la partie en trésorerie du prix d'achat à l'aide d'une facilité à terme décrite à la note 14.

La Société prévoit finaliser la comptabilisation de cette acquisition dans un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les montants consolidés des honoraires de gestion et du résultat net de la Société pour la période de douze mois close le 31 décembre 2016 :

	\$
Honoraires de gestion	22 044
Résultat net	10 247

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1^{er} janvier 2016, les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour la période de douze mois close le 31 décembre 2016 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	314 002
Honoraires de performance	34 281
Résultat net	27 721

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des exercices futurs.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et l'élimination des frais d'acquisition, ainsi que les incidences fiscales connexes.

Fiera Immobilier Limitée (« Fiera Immobilier »)

Le 4 avril 2016, la Société a réorganisé le capital de Fiera Immobilier, coentreprise créée en 2011 par la Société et Axia Investments Inc (« Axia »), pour offrir aux investisseurs une gamme d'instruments de placements immobiliers et de services de gestion de comptes distincts à l'échelle nationale. La Société et Axia sont les actionnaires exerçant le contrôle. Par suite de la réorganisation et de la modification connexe de la convention des actionnaires, la Société a obtenu le contrôle effectif de Fiera Immobilier.

La participation économique de la Société dans Fiera Immobilier correspond à environ 38,46 % des actions de catégorie B et 50 % des actions de catégorie A. La convention des actionnaires révisée inclut, à titre de contrepartie transférée, une option visant l'acquisition de 10 actions de catégorie A supplémentaires de Fiera Immobilier. L'exercice de l'option d'achat se solderait par la détention par la Société de la majorité des actions de catégorie A. Ce changement de contrôle à l'égard des titres de capitaux propres qui étaient détenus précédemment constitue un événement économique et a déclenché la réévaluation de la participation à la juste valeur. La transaction a été traitée comme un regroupement d'entreprises effectué par étapes et a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition.

Le prix d'achat a été attribué de façon provisoire aux actifs et aux passifs selon la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	2 170
Autres actifs courants	3 302
Immobilisations corporelles	123
Immobilisations incorporelles	18 950
Goodwill (aucun montant déductible aux fins de l'impôt)	12 805
Impôt sur le résultat différé	(5 385)
Créditeurs et charges à payer	(935)
Passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur	(5 500)
Dette à long terme	(1 675)
	23 855

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Contrepartie de l'acquisition		\$
Option d'achat		1 419
Participation ne donnant pas le contrôle		10 186
Juste valeur des titres de capitaux propres détenus précédemment par Fiera Capital		12 250
		23 855

Avant la modification de la convention des actionnaires, la Société comptabilisait la participation dans la coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence. À la date d'acquisition, la valeur comptable de la participation dans la coentreprise s'élevait à 6 423 \$. La juste valeur des titres de capitaux propres précédemment détenus se chiffrait à 12 250 \$. La réévaluation à la juste valeur de la participation de Fiera Capital a donné lieu à un profit de 5 827 \$, lequel a été comptabilisé dans le poste « Profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise » aux états consolidés du résultat net.

Le goodwill est attribuable aux avantages qui devraient résulter du regroupement des actifs et des activités de Fiera Immobilier et de Fiera Capital. La direction de Fiera Capital a relevé des immobilisations incorporelles acquises auprès de Fiera Immobilier qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles consistaient en des relations clients évaluées à 18 950 \$.

Selon les modalités de la convention des actionnaires révisée, si des actionnaires, membres de la direction, de Fiera Immobilier cessent leur emploi auprès de Fiera Immobilier, celle-ci sera tenue de racheter toutes les actions détenues par l'actionnaire, membre de la direction, sortant dans les 30 jours à compter de la date de départ. Par suite de cette option de vente, l'obligation éventuelle de Fiera Immobilier de racheter ces actions a été comptabilisée par la Société comme passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur à la date d'ouverture du bilan à leur juste valeur de 5 500 \$, le goodwill ayant été augmenté d'un montant correspondant.

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les montants consolidés des honoraires de gestion et du résultat net de la Société pour la période de douze mois close le 31 décembre 2016 :

		\$
Honoraires de gestion		6 442
Résultat net		1 054

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1^{er} janvier 2016, les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour la période de douze mois close le 31 décembre 2016 auraient été comme suit :

		\$
Honoraires de gestion		299 632
Honoraires de performance		34 281
Résultat net		18 118

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des exercices futurs.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et l'élimination des frais d'acquisition, ainsi que les incidences fiscales connexes.

Natcan Investment Management Inc.

Dans le cadre de l'acquisition de 2012 de Natcan Investment Management Inc., la Société avait comptabilisé une obligation au titre du prix d'achat. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a revu son estimation à l'égard du seuil minimum d'actifs sous gestion requis et pour lequel elle doit effectuer le paiement conditionnel de 7 500 \$. La Société a conclu que le seuil minimum requis ne serait pas atteint et l'obligation au titre du prix d'achat a été réévaluée et le recouvrement a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net au poste « Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat ». La valeur comptable du paiement conditionnel était de 6 408 \$ avant la réévaluation à néant.

Centria Commerce Inc.

Le 10 novembre 2016, le conseil d'administration de la Société a réalisé l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Centria Commerce Inc. (« Centria ») et de six sociétés en nom collectif (note 8) auprès de DJM Capital Inc. (« DJM »). Centria est un gestionnaire de placements privé de premier plan situé au Québec qui gère des fonds procurant du financement de construction, de l'investissement immobilier et du financement d'entreprises à court terme. L'acquisition permettra à la Société d'intégrer les activités de Centria aux siennes afin de créer sa propre plateforme de prêts privés, ce qui lui permettra d'ajouter un important portefeuille de stratégies de placement alternatives à ses activités et d'offrir désormais ses propres solutions de placement diversifiées directement à ses clients.

Selon les modalités de l'entente d'achat d'actions, la contrepartie totale payée à la clôture pour l'acquisition de Centria et des six sociétés en nom collectif comprend un montant de 10 000 \$ payé en trésorerie et l'émission de 1 944 211 actions de catégorie A. Les actions de catégorie A émises à la date de clôture ont été comptabilisées à la juste valeur de 23 428 \$, soit le cours des actions à la date de la clôture. Sur les 1 944 211 actions de catégorie A émises, 338 124 seront détenues en mains tierces pour des garanties et des déclarations générales pendant quinze mois suivant la date de clôture. Les actions incessibles sont assorties de droits de vote et donnent droit à des dividendes. Une contrepartie additionnelle de l'acquisition d'au plus 12 000 \$, comptabilisée à la juste valeur de 5 306 \$, pourrait être payée en actions de catégorie A sur une période de trois années civiles suivant la date de clôture, si les objectifs portant sur certains actifs sous gestion, les produits et les résultats avant intérêts, impôts, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (définis dans l'entente d'achat d'actions) sont atteints. La contrepartie de l'acquisition comprend une somme nette de 222 \$ au titre des ajustements nets du fonds de roulement et d'autres ajustements.

La transaction constitue une transaction entre parties liées puisque DJM est détenue indirectement par le président et chef de la direction de Fiera Capital et par un autre membre du conseil d'administration de Fiera Capital. Des unités d'actions de catégorie B émises et en circulation de Fiera Capital sont également détenues indirectement par DJM, à l'égard desquelles DJM exerce une influence par l'intermédiaire de sociétés liées. Ces unités d'actions confèrent aux porteurs d'actions de catégorie B le droit de voter séparément en tant que catégorie pour élire les deux tiers des membres du conseil d'administration.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises à l'aide de la méthode de l'acquisition et le prix d'achat a été attribué de façon provisoire aux actifs et aux passifs selon la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	2 282
Autres actifs courants	706
Frais différés	31
Immobilisations corporelles	262
Immobilisations incorporelles	1 652
Goodwill (aucun montant déductible aux fins de l'impôt)	38 772
Impôt sur le résultat différé	(104)
Créditeurs et charges à payer	(4 556)
Obligations différées liées à des contrats de location	(79)
Produits différés	(10)
	38 956

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	10 222
Capital social	23 428
Juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	5 306
	38 956

Le goodwill est attribuable à une équipe d'expérience détenant d'excellentes connaissances en construction, en financement, en investissement immobilier et en financement à court terme d'entreprises. La direction de Fiera Capital a relevé des immobilisations incorporelles acquises de Centria qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles se composent de relations clients évaluées à 1 600 \$ et de logiciels évalués à 52 \$. La Société a engagé des coûts afférents à l'acquisition de 991 \$, qui comprennent essentiellement des frais juridiques, des frais de conseils financiers ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts ont été inclus dans le poste « Frais d'acquisition » des états consolidés du résultat net. La Société prévoit finaliser la comptabilisation de cette acquisition dans un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour la période de douze mois close le 31 décembre 2016 :

	\$
Honoraires de gestion	1 139
Honoraires de performance	170
Résultat net	531

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1^{er} janvier 2016, les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour la période de douze mois close le 31 décembre 2016 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	304 493
Honoraires de performance	35 274
Résultat net	20 394

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des exercices futurs.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et l'élimination des frais d'acquisition, ainsi que les incidences fiscales connexes.

Charlemagne Capital Limited (« Charlemagne Capital »)

Le 14 décembre 2016, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Charlemagne Capital, gestionnaire de placements situé à Londres spécialisé dans les marchés émergents, principalement engagé dans l'offre de produits et de services de gestion d'actifs pour les marchés émergents. L'acquisition procure à la Société une porte d'entrée dans la catégorie d'actifs des marchés émergents et frontières et créera une plateforme européenne qui viendra stimuler la croissance et la distribution de ses stratégies de placement actuelles. L'acquisition constitue une étape importante dans l'avancement de la présence mondiale de la Société.

Selon les modalités de l'entente d'acquisition, les actionnaires de Charlemagne Capital ont reçu 14 pence en trésorerie au total pour chaque action de Charlemagne Capital. Le montant de 14 pence se compose de 11 pence versés en trésorerie pour l'action de Charlemagne Capital et d'un dividende exceptionnel de 3 pence versé par Charlemagne Capital. La contrepartie totale comprenait 11 pence par action payé par Fiera Capital et le dividende exceptionnel de 3 pence par action versé par Charlemagne Capital.

La contrepartie de l'acquisition totale de Charlemagne Capital inclut un montant de 32 000 livres sterling (« GBP ») (52 983 \$ CA) payé en trésorerie et une perte réalisée de 1 072 \$ sur des contrats à terme en GBP conclus pour couvrir les fluctuations du change entre le dollar canadien et la GBP au cours de la période allant de l'annonce de la transaction à la date de clôture (note 7).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises à l'aide de la méthode de l'acquisition et le prix d'achat a été attribué de façon provisoire aux actifs et aux passifs selon la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	11 605
Placements à court terme	6 880
Autres actifs courants	7 423
Immobilisations corporelles	94
Immobilisations incorporelles	45 537
Goodwill (aucun montant déductible aux fins de l'impôt)	26 336
Créditeurs et charges à payer	(14 657)
Impôt sur le résultat différé	(7 638)
Participation ne donnant pas le contrôle	(21 525)
	54 055

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	52 983
Contrats de change à terme	1 072
	54 055

Le goodwill est attribuable à un réseau bien établi et aux compétences et connaissances complémentaires liées aux marchés émergents. La direction de Fiera Capital a relevé des immobilisations incorporelles acquises de Charlemagne Capital qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles se composent de contrats de gestion d'actifs évalués à 38 188 \$. La Société a engagé des coûts afférents à l'acquisition de 3 172 \$, qui comprennent essentiellement des frais juridiques, des frais de conseils financiers ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts ont été inclus dans le poste « Frais d'acquisition » des états consolidés du résultat net. La Société prévoit finaliser la comptabilisation de cette acquisition dans un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Les actifs nets acquis comprennent une immobilisation incorporelle de 7 349 \$ représentant la juste valeur des produits tirés des honoraires de performance (déduction faite des commissions et de l'impôt sur le résultat connexes) jugé recouvrable le 31 décembre 2016. Cet autre actif a été entièrement amorti au cours de la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2016 (note 11).

La contrepartie totale de 54 055 \$ a été payée en trésorerie, financée en partie par la facilité à terme (note 14).

Les entités consolidées par Charlemagne sont présentées à la note 8.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour la période de douze mois close le 31 décembre 2016 :

	\$
Honoraires de gestion	1 290
Honoraires de performance	17 406 ⁽¹⁾
Résultat net	539

⁽¹⁾ Les honoraires de performance ont été comptabilisés à la date d'évaluation de la performance, le 31 décembre 2016.

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1^{er} janvier 2016, les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour la période de douze mois close le 31 décembre 2016 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	323 738
Honoraires de performance	35 432
Résultat net	19 841

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des exercices futurs.

Autres acquisitions

Aquila Infrastructure Management

Le 22 juillet 2016, la Société a conclu une transaction avec Aquila Infrastructure Management Inc. (« Aquila »), gestionnaire de placement du secteur des infrastructures et dont le siège social est situé à Toronto, créant ainsi Fiera Infrastructure Inc. La Société détient 75 % des actions émises et en circulation de cette entité.

Le 22 juillet 2016, Fiera Infrastructure Inc. a acquis la totalité des actions émises et en circulation de 9562834 Canada Inc., société qui détient indirectement des investissements dans des actifs en infrastructures, pour une contrepartie en espèces de 128 \$.

Cette transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le prix d'achat a été attribué de façon provisoire aux immobilisations incorporelles des relations clients et des contrats d'actifs sous gestion à durée de vie indéterminée. La Société prévoit finaliser la comptabilisation de cette acquisition dans un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

2015

Samson Capital Advisors LLC (« Samson »)

Le 30 octobre 2015, la Société a conclu l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Samson, société de gestion de placements de premier plan située à New York et spécialisée en gestion des placements en devises et en titres à revenu fixe mondiaux. L'acquisition a permis à la Société d'étendre ses services de gestion d'actifs mondiaux aux États-Unis, s'adjoignant une équipe reconnue pour son leadership et pour ses compétences en placement, pour rehausser sa présence dans le marché américain.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Selon les termes de cette entente, le prix d'achat total de Samson comprenait une somme versée en trésorerie de 19 200 \$ US (25 119 \$ CA) aux vendeurs, une somme de 9 150 \$ US en actions de catégorie A émises à la date de clôture, soit 1 028 086 actions de catégorie A, qui ont été comptabilisées à une juste valeur de 9 170 \$ US (11 998 \$ CA), et une somme de 3 150 \$ US en actions devant être émises progressivement, ce qui représente environ 353 928 actions de catégorie A, qui seront émises 18 mois après la clôture et qui ont été comptabilisées à une juste valeur de 2 725 \$ US (3 566 \$ CA). De plus, le prix d'achat comprend un montant maximal de 4 175 \$ US qui a été comptabilisé à une juste valeur de 3 008 \$ US (3 935 \$ CA) à payer sur une période de trois ans si certains objectifs sont atteints, de même qu'un montant de 1 025 \$ US (1 342 \$ CA), lequel représentait la meilleure estimation, par la Société, de l'ajustement du fonds de roulement. D'autres mécanismes de rémunération ont été convenus au moment de la conclusion des conventions, y compris des primes de fidélisation, des UALR et des actions assujetties à des restrictions.

La transaction a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises à l'aide de la méthode de l'acquisition et les actifs et passifs ont été comptabilisés à la juste valeur estimée à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Trésorerie	1 144
Trésorerie soumise à des restrictions	509
Autres actifs courants	4 486
Actifs non courants	15
Immobilisations corporelles	100
Immobilisations incorporelles	38 122
Goodwill (5 699 \$ déductibles aux fins de l'impôt)	4 791
Impôt sur le résultat différé	379
Créditeurs et charges à payer	(460)
Produits différés	(3 126)
	45 960

Contrepartie de l'acquisition	\$
Contrepartie en trésorerie	25 119
Capital social	11 998
Actions devant être émises progressivement	3 566
Juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	5 277
	45 960

Le goodwill était attribuable aux synergies devant résulter du regroupement des activités d'exploitation de la Société aux États-Unis. La direction de la Société avait relevé des immobilisations incorporelles acquises auprès de Samson qui ont été constatées de manière distincte du goodwill. Ces immobilisations incorporelles consistaient en une entente de non-concurrence évaluée à 471 \$, en des relations clients évaluées à 36 168 \$, et en un nom commercial évalué à 1 433 \$. La juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat a été calculée à l'aide des flux de trésorerie actualisés estimés. La Société a engagé des coûts connexes à l'acquisition de 3 363 \$, qui comprennent essentiellement des frais de conformité, des frais juridiques ainsi que des frais de vérification diligente. Ces coûts sont inclus dans le poste « Frais d'acquisition » des états consolidés du résultat net. La Société a financé la partie en trésorerie du prix d'achat à l'aide de la facilité renouvelable décrite à la note 14.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a achevé le calcul des ajustements de clôture. Par suite de ce calcul, la Société a réduit de 26 \$ US (35 \$ CA) le montant de l'obligation au titre du prix d'achat et d'un montant équivalent celui du goodwill. Le montant de 999 \$ US (1 321 \$ CA) correspondant à l'excédent du fonds de roulement a été versé aux anciens actionnaires de Samson.

Incidence pro forma

Le tableau suivant présente l'incidence de l'acquisition sur les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

	\$
Honoraires de gestion	3 239
Honoraires de performance	-
Perte nette	(210)

Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu le 1^{er} janvier 2015, les montants consolidés des honoraires de gestion, des honoraires de performance et du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 auraient été comme suit :

	\$
Honoraires de gestion	246 674
Honoraires de performance	19 534
Résultat net	29 197

La Société considère que les chiffres pro forma sont une mesure approximative de la performance financière de l'entreprise issue du regroupement sur une période de douze mois et qu'ils fournissent une base de comparaison avec sa performance financière des exercices futurs.

Le résultat net pro forma ci-dessus prend en considération les frais de vente et charges générales et administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et l'élimination des frais d'acquisition, ainsi que les incidences fiscales connexes.

Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a comptabilisé des provisions de restructuration au titre des indemnités de départ de 3 099 \$ (1 267 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015) et d'autres coûts de restructuration de 3 257 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015). De plus, la Société a comptabilisé d'autres coûts d'intégration de 1 600 \$ (1 094 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015), pour un total de 7 956 \$ (2 361 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015). Les coûts de restructuration sont essentiellement composés des coûts liés aux indemnités de départ dues aux réorganisations de l'entreprise résultant des regroupements d'entreprises ou de l'évolution normale de l'entreprise, et des coûts liés aux activités de développement de logiciels qui ont été abandonnées. Les coûts d'intégration sont composés essentiellement d'honoraires professionnels, de coûts liés à la relocalisation et aux contrats de location, et d'autres charges engagées en raison de l'intégration des entreprises récemment acquises.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

4. Regroupements d'entreprises (suite)

Les variations des provisions de restructuration au titre des indemnités de départ au cours des exercices clos les 31 décembre ont été les suivantes :

	Indemnités de départ
	\$
Solde au 31 décembre 2014	1 883
Ajouts durant l'exercice	1 267
Montant payé durant l'exercice	(2 139)
Solde au 31 décembre 2015	1 011
Ajouts durant l'exercice	3 099
Montant payé durant l'exercice	(1 516)
Solde au 31 décembre 2016	2 594

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Tranche courante	1 879	75
Tranche non courante	715	936
Total	2 594	1 011

La provision de restructuration de 715 \$ (936 \$ en 2015) a été classée à titre de passif non courant étant donné que la Société ne prévoit pas régler cette somme dans les douze prochains mois.

5. Participations dans des coentreprises

La Société détenait des participations dans deux coentreprises sur lesquelles elle exerçait un contrôle conjoint. Axium Infrastructure Inc. (« Axium »), entité de Montréal, au Québec, spécialisée dans les investissements en infrastructure, et Fiera Immobilier, entité de Halifax, en Nouvelle-Écosse, spécialisée dans les investissements immobiliers.

Axium

Le 21 décembre 2015, la Société a conclu un accord définitif avec Axium en vertu duquel Axium a acheté aux fins d'annulation la participation de 35 % de la Société dans Axium. Par conséquent, la Société a cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence pour Axium et a reclassé le placement comme actifs détenus en vue de la vente. Le 15 janvier 2016, la Société a mené à terme la vente de sa participation de 35 % pour un produit en trésorerie de 20 000 \$. La Société a décomptabilisé la participation de 5 496 \$, a reclassé un montant de 509 \$ du cumul des autres éléments du résultat global dans le résultat net et a comptabilisé un profit sur la cession de 15 013 \$ au poste « Profit sur la cession de la participation dans une coentreprise ».

Fiera Immobilier

En 2015, la participation de la Société dans Fiera Immobilier s'établissait à environ 44 % et était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le 4 avril 2016, la Société a modifié la convention des actionnaires de Fiera Immobilier, ce qui a donné lieu à l'obtention du contrôle effectif par la Société (note 4). Par conséquent, les résultats de Fiera Immobilier sont maintenant consolidés. Un profit sur la dilution de 83 \$ a été constaté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 afin de refléter de légers changements de propriété.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

5. Participations dans des coentreprises (suite)

Le tableau suivant présente la variation des participations dans des coentreprises de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

	2015
	\$
Solde au 31 décembre 2014	9 635
Quote-part du résultat	1 968
Profit sur la dilution	83
Quote-part des autres éléments du résultat global	155
Regroupement d'entreprises	15
Souscription au capital	96
Écarts de conversion	4
Actifs détenus en vue de la vente	(5 496)
Solde au 31 décembre 2015	6 460

La quote-part du résultat de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est chiffrée à 72 \$.

Le tableau suivant présente un sommaire des informations financières de Fiera Immobilier pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 qui correspond aux montants présentés dans les états financiers de Fiera Immobilier préparés selon les IFRS. Au 31 décembre 2015, l'état de la situation financière comprenait des actifs courants (y compris la trésorerie de 423 \$) de 5 167 \$, des actifs non courants de 13 644 \$, des passifs courants de 5 382 \$ représentant des actifs nets de 13 429 \$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'état du résultat net comprenait des produits de 8 232 \$ et des charges de 6 332 \$ représentant un résultat net de 1 900 \$.

Le rapprochement du sommaire des informations financières avec la valeur comptable de la participation dans la coentreprise comptabilisée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 est le suivant :

	\$
Actifs nets de la coentreprise	13 429
Surplus d'apport non attribuable à la Société	(93)
	13 336
Participation de la Société	5 860
Goodwill	600
Valeur comptable des participations dans des coentreprises	6 460

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

6. Cession de filiales

Le 18 juillet 2016, la Société a mené à terme la vente de sa participation dans les sociétés suivantes : Commandité Fiera Quantum Inc., 9276-5072 Québec Inc. et Société en commandite Fiera Quantum. Au cours du premier trimestre de 2016, la Société avait réévalué les actifs non courants de manière à les ramener au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et une réévaluation de 7 921 \$ a été comptabilisée au poste « Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente ». Les immobilisations incorporelles et corporelles n'étaient plus amorties depuis la date à laquelle les actifs avaient été classés comme étant détenus en vue de la vente. Le 18 juillet 2016, date de la cession, la Société a décomptabilisé la participation ne donnant pas le contrôle dans la Société en commandite Fiera Quantum et une charge additionnelle de 8 315 \$ a été comptabilisée dans les états du résultat net au poste « Perte sur la cession de filiales ».

7. Instruments financiers

Par voie de ses actifs et passifs financiers, la Société est exposée, à l'égard de ses instruments financiers, aux risques suivants : risque lié aux fluctuations des cours boursiers, risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de liquidité. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques auxquels elle était exposée aux 31 décembre 2016 et 2015.

La Société a pour activité la gestion d'actifs de placement. Le niveau des ASG, qui est directement lié au rendement des placements et à la capacité de la Société d'attirer et de conserver les clients, constitue le principal inducteur de performance de ses résultats continus.

Les états consolidés de la situation financière présentent le portefeuille de placements de la Société, dont la valeur est exposée à plusieurs facteurs de risque.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de l'évolution défavorable des taux et prix du marché, dont les taux d'intérêt, les fluctuations des cours boursiers et d'autres variations pertinentes des taux ou prix du marché. Le risque de marché est directement lié à la volatilité et à la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes se négocient. L'analyse qui suit présente les principaux éléments du risque de marché auxquels s'expose la Société et la façon dont ils sont actuellement gérés.

Risque lié aux fluctuations des cours boursiers

L'appréciation ou la dépréciation de la juste valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des profits et pertes liés aux titres de capitaux propres et aux placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune du portefeuille de la Société, donnant lieu à des variations des profits et pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, en conséquence, sur la juste valeur des actifs financiers détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds communs de placement et les titres à revenu fixe.

Les gestionnaires du portefeuille de la Société surveillent les risques liés au portefeuille dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Aux 31 décembre 2016 et 2015, son portefeuille de titres de capitaux propres et de titres liés à des capitaux propres comprenait des placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune et d'autres titres. La juste valeur de ces placements était de 8 972 \$ au 31 décembre 2016 et de 4 707 \$ au 31 décembre 2015. Les placements dans des fonds communs de placement et dans des fonds en gestion commune comprennent un portefeuille de placements très diversifié en titres de capitaux propres et en obligations.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Instruments financiers (suite)

Aux 31 décembre 2016 et 2015, une variation de 10 % de la juste valeur des placements de la Société dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres aurait eu pour effet de faire monter ou baisser les autres éléments du résultat global de 897 \$ et de 471 \$, respectivement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les placements et les débiteurs. La valeur comptable des actifs financiers présentés dans les états consolidés de la situation financière, autres que les instruments financiers dérivés, représente le risque de crédit maximal auquel s'expose la Société à la date de clôture.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et à la trésorerie soumise à des restrictions est limité parce que les contreparties en cause sont des banques commerciales ou des institutions financières auxquelles les agences de notation indépendantes ont accordé des cotes élevées.

Le risque de crédit de la Société provient essentiellement de ses créances clients. Les montants sont présentés dans les états consolidés de la situation financière après déduction de la provision pour créances douteuses, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction des résultats passés et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle et de la situation financière des contreparties. Afin de réduire ce risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des soldes des clients. Sauf en ce qui concerne la Banque Nationale du Canada et ses sociétés affiliées, qui représentaient 11 % des débiteurs de la Société au 31 décembre 2016 (21 % au 31 décembre 2015), aucun client n'en représentait plus de 10 % aux 31 décembre 2016 et 2015.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la Société tient à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie et à sa dette à long terme. Les taux d'intérêt sur sa dette à long terme sont variables et exposent ses flux de trésorerie au risque de taux d'intérêt.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe. Ces swaps de taux d'intérêt ont pour effet économique de convertir la dette à taux variable en dette à taux fixe. La Société a contracté sa dette à long terme à un taux variable et, au moyen de swaps, elle en a converti une partie en dette assortie de taux fixes inférieurs à ceux qu'elle aurait obtenus si elle avait contracté directement un emprunt à taux fixe. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt, la Société convient avec l'autre partie d'échanger, à intervalles donnés, des montants correspondant à la différence entre le taux contractuel fixe et le taux variable, calculée en fonction de notionnels convenus.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Instruments financiers (suite)

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change. Pour la Société, ce risque découle de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses débiteurs, de ses créditeurs et charges à payer et de sa dette à long terme libellés en dollars américains ainsi que des activités de ses établissements américains et de Charlemagne Capital, activités dans le cadre desquelles le dollar américain est essentiellement utilisé. La Société gère une partie de son risque de change en faisant concorder ses positions en actifs et en passifs, soit plus précisément, en appariant sa dette à long terme libellée dans une monnaie étrangère donnée à ses actifs à long terme libellés dans la même monnaie.

Les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015 tenaient compte des montants suivants qui sont en dollars canadiens et qui ont trait à des actifs et passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains.

	2016	2015
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 255	16 918
Trésorerie soumise à des restrictions	523	1 530
Placements	7 306	946
Débiteurs	52 223	16 602
Créditeurs et charges à payer	(44 882)	(13 009)
Obligations au titre du prix d'achat	(4 869)	(5 704)
Dette à long terme	(256 161)	(137 012)

Selon les soldes (exclusion faite de la dette à long terme) au 31 décembre 2016, une hausse ou une baisse de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution de 1 928 \$ (864 \$ en 2015) du total du résultat global. Le calcul précédent ne tient pas compte de la dette à long terme libellée en dollars américains, qui est partiellement couverte au moyen d'un actif à long terme dans la même monnaie. Cet actif à long terme n'est pas inscrit aux états consolidés de la situation financière étant donné qu'il s'agit d'un solde intersociétés et qu'il est éliminé à la consolidation.

Risque de liquidité

La Société cherche à disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations à leur échéance. Elle surveille le solde de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie et ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de pouvoir s'acquitter de ses obligations.

La Société génère assez de flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation et a suffisamment de financement disponible aux termes de sa dette à long terme pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Instruments financiers (suite)

Au 31 décembre 2016, les passifs financiers de la Société s'établissaient comme suit :

	Engagements contractuels liés aux flux de trésorerie					
	Valeur comptable	Total	2017	2018	2019	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	89 160	89 160	89 160	-	-	-
Sommes dues à des sociétés liées	1 058	1 058	1 058	-	-	-
Passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur	5 500	5 500	5 500	-	-	-
Dettes à long terme	432 200	432 200	1 283	525	168 069	262 323
Obligations au titre du prix d'achat	34 968	43 906	14 940	14 488	14 473	5
	562 886	571 824	111 941	15 013	182 542	262 328

Juste valeur

Passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur

Les passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur sont comptabilisés à leur juste valeur estimée de 5 500 \$ au 31 décembre 2016. Ils sont classés comme passifs courants dans les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2016 car ils confèrent au porteur le droit de se faire rembourser au titre des actions qu'ils détiennent dans une des filiales de la Société, par cette filiale, lors de leur cessation d'emploi. Un montant de 2 750 \$ est payable à un actionnaire, membre de la direction d'une filiale de la Société dans les 30 jours à compter du 31 décembre 2016. Le solde constitue une obligation éventuelle pour un actionnaire, membre de la direction de cette même filiale.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés de la Société sont composés de contrats de swap de taux d'intérêt et de devises ainsi que de contrats de change à terme, qui sont présentés à la juste valeur aux états de la situation financière.

La juste valeur de certains dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables sur les marchés, telles que les courbes de taux d'intérêt, et les informations disponibles concernant des transactions réalisées sur les marchés et portant sur d'autres instruments quasi identiques, par une analyse des flux de trésorerie actualisés ou par d'autres techniques, le cas échéant. Autant que possible, les techniques d'évaluation intègrent tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour fixer un prix et elles sont conformes aux méthodes économiques reconnues pour la fixation du prix d'instruments financiers.

La Société détermine la juste valeur de ses contrats de change à terme en calculant la différence entre les cours de change à terme à la date d'évaluation et le prix à terme contractuel pour la durée résiduelle du contrat. La Société détermine la juste valeur de ses swaps de taux d'intérêt au moyen de techniques d'évaluation.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Instruments financiers (suite)

La Société détenait les instruments financiers dérivés suivants à la juste valeur aux 31 décembre :

	2016	2015
	\$	\$
Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction	323	-
Contrats de change à terme – couverture	-	-
Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction	(260)	-
Swap de taux d'intérêt – détenu à des fins de transaction	(279)	(1 390)
Swaps de devises – détenus à des fins de transaction	(1 322)	-

Présentation dans les états financiers aux 31 décembre :

	2016	2015
	\$	\$
Actifs courants liés à des instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	323	-
Passifs courants liés à des instruments financiers dérivés	(1 861)	-
Passifs non courants liés à des instruments financiers dérivés	-	(1 390)

⁽¹⁾ Inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs dans les états consolidés de la situation financière.

a) Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction

Le 6 janvier 2016, la Société a conclu une série de (douze) contrats de change à terme à un taux moyen afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits libellés en dollars américains de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces contrats de change à terme comportaient un notionnel initial totalisant 15 203 \$ US (les notionnels variaient de 859 \$ US à 1 619 \$ US par mois) et sont venus à échéance l'un après l'autre mensuellement jusqu'au 31 décembre 2016. À chaque règlement mensuel de janvier 2016 à décembre 2016, la Société a vendu des dollars américains à 1,4000.

Le 23 décembre 2016, la Société a conclu une série de (douze) contrats de change à terme à un taux moyen afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en dollars américains de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2017. Ces contrats de change à terme comportent un notionnel initial totalisant 35 107 \$ US (les notionnels varient de 2 034 \$ US à 5 935 \$ US par mois) et viennent à échéance l'un après l'autre mensuellement jusqu'au 29 décembre 2017. À chaque règlement mensuel de janvier 2017 à décembre 2017, la Société vendra des dollars américains à 1,3482.

Les contrats de change à terme sont comptabilisés à la juste valeur à la date où les contrats sont conclus et sont ensuite réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière par le biais du résultat net. Le profit ou la perte lié à ces instruments financiers dérivés s'est établi à 1 427 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et est comptabilisé selon la nature de la transaction et est donc inscrit dans la section des autres produits aux états du résultat net au poste « Autres revenus ».

Le 29 juin 2016 et le 19 octobre 2016, une des filiales de la Société a conclu deux contrats de change à terme afin de gérer le risque de change. Chaque contrat comporte un notionnel de 2 000 \$ US et vise la vente de dollars américains et l'achat de livres sterling. Les contrats sont venus à échéance le 25 janvier 2017 et le 23 janvier 2017, respectivement.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Instruments financiers (suite)

Au 31 décembre 2016, la juste valeur du passif financier dérivé lié à ces deux contrats s'établissait à 193 \$ US (260 \$ CA). La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés présentée dans les états consolidés du résultat net correspond à des produits de 9 \$ US (12 \$ CA) pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2016.

b) Contrats de change à terme – couverture

Le 30 septembre 2016, la Société a conclu un contrat de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant la contrepartie de l'acquisition de Charlemagne libellée en GBP. Le contrat de change à terme dont le notionnel initial totalise 15 000 GBP est venu à échéance le 27 octobre 2016. Au début d'octobre 2016, la Société a conclu trois autres contrats de change à terme dont le notionnel initial totalise 15 000 GBP. À leur date d'échéance, ces quatre contrats ont, chacun, fait l'objet d'un nouveau contrat d'un notionnel total de 30 000 GBP jusqu'à ce qu'ils soient résiliés à la date de clôture de l'acquisition de Charlemagne.

Ces contrats ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et répondaient aux exigences de la comptabilité de couverture. La partie efficace des variations de la juste valeur de ces contrats était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le montant du cumul était porté dans une réserve de couverture jusqu'à la résiliation des contrats. La perte nette réalisée de 1 072 \$, y compris la partie inefficace des variations de la juste valeur a alors été incluse dans la contrepartie de l'acquisition et a été comptabilisée à titre de goodwill.

c) Swap de taux d'intérêt – détenu à des fins de transaction

Le 1^{er} mai 2012, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt canadien afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa facilité à terme libellée en dollars canadiens. À l'origine, le swap de taux d'intérêt comportait un notionnel initial dégressif de 108 000 \$ CA et arrivait à échéance le 3 avril 2017. Au 31 décembre 2016, le notionnel se chiffrait à 95 850 \$ CA (103 950 \$ CA au 31 décembre 2015). Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux préférentiel canadien de un mois contre un taux fixe de 1,835 %. Les montants sont réglés mensuellement. Le profit ou la perte sur le swap de taux d'intérêt est comptabilisé dans les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés dans les états consolidés du résultat net.

La Société demeure exposée au risque lié aux fluctuations du taux préférentiel canadien sur l'écart entre le montant prélevé sur la facilité renouvelable en dollars canadiens et le notionnel du swap de taux d'intérêt. Le swap est en vigueur jusqu'en avril 2017 et la facilité renouvelable arrive à échéance le 25 mars 2020. La Société est exposée aux fluctuations du taux de base des États-Unis ou du TIOL sur les facilités renouvelables en dollars américains puisqu'elle n'a aucun swap de dollars américains en place. Les prélèvements en dollars américains sur les facilités renouvelables totalisaient 65 781 \$ US au 31 décembre 2016 (98 997 \$ US au 31 décembre 2015).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Instruments financiers (suite)

d) Swaps de devises – détenus à des fins de transaction

Selon les modalités de la facilité renouvelable, la Société peut emprunter, soit en dollars américains à des taux fondés sur le taux de base ou le TIOL des États-Unis majoré de 2,5 %, soit en dollars canadiens fondé sur le CDOR majoré de 2,5 % (même écart de taux). Afin de bénéficier des économies d'intérêts, la Société a créé efficacement un équivalent synthétique à une facilité renouvelable en dollars canadiens au CDOR majoré de 2,1 % sur 100 000 \$ CA en empruntant sur la facilité renouvelable en dollars américains, soit l'équivalent de 100 000 \$ CA (73 500 \$ US) au TIOL majoré de 2,5 % et en l'échangeant en taux CDOR majoré de 2,1% au moyen d'un swap de devises de un mois. Le 28 décembre 2016, la Société a prélevé 73 500 \$ US sur sa facilité de crédit au TIOL majoré de 2,5 % à un mois et a conclu simultanément un swap de devises de un mois qui comporte un notionnel totalisant 73 500 \$ US (100 000 \$ CA) et qui vient à échéance le 30 janvier 2017. Par suite du swap, la Société reçoit des paiements d'intérêts à taux variable fondés sur un écart du TIOL à un mois (\$ US) majoré de 2,5 % et paie un taux d'intérêt variable fondé sur le CDOR à un mois (\$ CA) majoré d'un écart de 2,1 %.

Cette combinaison de transactions sera répétée chaque mois. Cette stratégie permet des économies de coûts sans risque de change puisque les modalités du financement au TIOL des États-Unis et du swap de devises correspondent exactement (notionnel en dollars américains, TIOL, dates de transaction et d'échéance).

Au 31 décembre 2016, la juste valeur du swap de devises correspondait à un passif de 984 \$ US (1 322 \$ CA). Cette juste valeur est contrebalancée par les variations équivalentes de la juste valeur en dollars canadiens du montant prélevé sur la facilité renouvelable spécifiquement pour cette transaction (73 500 \$ US). La variation de la juste valeur des swaps de devises présentée dans les états consolidés du résultat net est de 1 322 \$ pour l'exercice clos les 31 décembre 2016.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers par catégories :

	31 décembre 2016				
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	JVBRN ⁽¹⁾	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 110	-	-	-	40 110
Trésorerie soumise à des restrictions	660	-	-	-	660
Placements					
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société	-	1 060	7 514	-	8 574
Autres titres et placements	-	-	398	-	398
Débiteurs	116 401	-	-	-	116 401
Créances à long terme	27	-	-	-	27
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	-	-	323	-	323
Total	157 198	1 060	8 235	-	166 493
Passifs					
Créditeurs et charges à payer	-	-	-	89 160	89 160
Somme due à des sociétés liées	-	-	-	1 058	1 058
Dépôts-clients	-	-	-	155	155
Passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur	-	-	5 500	-	5 500
Dette à long terme	-	-	-	430 423	430 423
Obligations au titre du prix d'achat	-	-	-	34 968	34 968
Instruments financiers dérivés	-	-	1 861	-	1 861
Total	-	-	7 361	555 764	563 125

⁽¹⁾ Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

⁽²⁾ Inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs des états consolidés de la situation financière.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Instruments financiers (suite)

	31 décembre 2015				
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	JVBRN	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 725	–	–	–	25 725
Trésorerie soumise à des restrictions	2 890	–	–	–	2 890
Placements					
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société	–	4 707	–	–	4 707
Débiteurs	65 435	–	–	–	65 435
Créances à long terme	433	–	–	–	433
Somme à recevoir liée aux reçus de souscription	1 755	–	–	–	1 755
Total	96 238	4 707	–	–	100 945
Passifs					
Créditeurs et charges à payer	–	–	–	50 784	50 784
Sommes dues à des sociétés liées	–	–	–	1 259	1 259
Dépôts-clients	–	–	–	155	155
Obligation au titre des reçus de souscription	–	–	–	1 755	1 755
Dettes à long terme	–	–	–	264 226	264 226
Obligations au titre du prix d'achat	–	–	–	42 235	42 235
Instruments financiers dérivés	–	–	1 390	–	1 390
Total	–	–	1 390	360 414	361 804

Le coût des placements comptabilisés comme étant disponibles à la vente se chiffrait à 1 027 \$ au 31 décembre 2016 et à 3 808 \$ au 31 décembre 2015 et leur juste valeur était respectivement de 1 060 \$ et de 4 707 \$ à ces dates. Le profit non réalisé, soit 29 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 4 \$) au 31 décembre 2016 et 779 \$ (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 120 \$) au 31 décembre 2015, est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Le coût des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net se chiffrait à 7 946 \$ au 31 décembre 2016 (néant au 31 décembre 2015) et leur juste valeur était de 7 912 \$ au 31 décembre 2016 (néant au 31 décembre 2015). La perte de 34 \$ a été comptabilisée en résultat net au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu du fait qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, semblables à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

7. Instruments financiers (suite)

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant classe les actifs et les passifs financiers qui sont inscrits dans les états consolidés de la situation financière à la juste valeur selon une hiérarchie qui repose sur l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Les niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 : Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (soit des données non observables).

Aucun transfert d'un niveau à un autre n'a été effectué au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière et classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite plus haut :

	31 décembre 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placements				
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société	–	8 574	–	8 574
Autres titres et placements	–	389	9	398
Instruments financiers dérivés	–	323	–	323
Total des actifs financiers	–	9 286	9	9 295
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés	–	1 861	–	1 861
Passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur	–	5 500	–	5 500
Total des passifs financiers	–	7 361	–	7 361

	31 décembre 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placements				
Placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société	–	4 707	–	4 707
Total des actifs financiers	–	4 707	–	4 707
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés	–	1 390	–	1 390
Total des passifs financiers	–	1 390	–	1 390

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

8. Placements

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de toutes ses filiales aux 31 décembre 2016 et 2015. Les filiales en exploitation et leurs activités principales sont présentées dans le tableau ci-dessous. À moins d'indication contraire, leur capital social est composé d'actions ordinaires détenues directement ou indirectement par la Société.

Désignation	Pourcentage de participation attribuable à la Société				Activités principales
	Directe		Indirecte		
	2016	2015	2016	2015	
Fonds Fiera Capital Inc.	100 %	100 %	-	-	Gestion d'actifs
Le Fonds d'investissement RÉA II Fiera Capital inc.	100 %	100 %	-	-	Fonds d'investissement
8645230 Canada Inc.	100 %	100 %	-	-	Société de portefeuille
Gestion Fiera Capital S.a.r.l.	-	-	100 %	100 %	Autre
Fiera US Holding Inc.	100 %	100 %	-	-	Société de portefeuille
Bel Air Investment Advisors LLC	-	-	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Bel Air Management LLC	-	-	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Bel Air Securities LLC	-	-	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Fiera Capital Inc. ⁽¹⁾	-	-	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Apex Capital Management Inc.	-	-	100 %	-	Gestion d'actifs
Fiera Capital Management Company LLC	-	-	100 %	-	Gestion d'actifs
Partenaires Fiera Comox Inc. ⁽²⁾	65 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Centria Commerce Inc. (redésignée Fiera Financement Privé)	100 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Commandité Fonds de démarrage Centria Capital Inc.	100 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Commandité Fonds d'investissement immobilier Centria Capital I Inc.	100 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Commandité Fonds d'investissement immobilier Fiera FP II Inc.	100 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Commandité Fonds de Financement Mezzanine Centria Capital Inc.	100 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Commandité Fonds Évolution d'Entreprises Centria Capital Inc.	100 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Commandité Fonds de Financement de Construction Centria Capital inc.	100 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Commandité Fonds Centria Capital Inc.	100 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Charlemagne Capital Limited	100 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Charlemagne Capital (OCCO EE) Limited	-	-	50,1 %	-	Gestion d'actifs
Charlemagne Capital (UK) Limited	-	-	100 %	-	Gestion d'actifs
Charlemagne Capital (IOM) Limited	-	-	100 %	-	Gestion d'actifs
Charlemagne Capital (Services) Limited	-	-	100 %	-	Autre
Charlemagne Capital (Investments) Limited	-	-	100 %	-	Gestion d'actifs
OCCO Global Financials GP, LLC	-	-	100 %	-	Autre
Fiera Infrastructure Inc.	75 %	-	-	-	Gestion d'actifs
Commandité Fiera Infra inc.	-	100 %	100 %	-	Gestion d'actifs
9562834 Canada Inc.	-	-	100 %	-	Société de portefeuille
Aquila GP Inc.	-	-	100 %	-	Gestion d'actifs

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

8. Placements (suite)

Désignation	Pourcentage de participation attribuable à la Société				Principales activités
	Directe		Indirecte		
	2016	2015	2016	2015	
Fiera Immobilier Limitée ⁽³⁾	38,46 %	43,94 %	-	-	Gestion d'actifs
Roycom Inc.	-	-	100 %	100 %	Gestion d'actifs
Propel Capital Corporation ⁽⁴⁾	-	100 %	-	-	Autre
Commandité Fiera Quantum inc. 9276-5072 Québec Inc.	-	100 %	-	-	Société de portefeuille
Société en commandite Fiera Quantum	-	-	-	55 %	Société de portefeuille
FQ ABCP GP Inc.	-	-	-	100 %	Autre
FQ GenPar LLC	-	-	-	100 %	Autre

⁽¹⁾ Le 9 novembre 2016, Samson, filiale entièrement détenue de la Société, a été transférée à Fiera Capital Inc., filiale entièrement détenue de la Société, et Samson a été dissoute.

⁽²⁾ Le 10 novembre 2016, la Société a créé une coentreprise de placement privé en actions et de gestion des actifs avec Comox Equity Partners Inc., appelée Partenaires Fiera Comox inc. (« Fiera Comox ») qui exerce des activités de mobilisation de capitaux de tiers et s'occupe de placements dans les domaines de l'agriculture et des investissements privés en actions et de la gestion de ces placements pour des tiers investisseurs.

⁽³⁾ La Société détient une participation économique de 38,46 % des actions de catégorie B et 50 % des actions de catégorie A de Fiera Immobilier. En avril 2016, la Société a modifié la convention des actionnaires afin d'inclure, à titre de contrepartie transférée, une option visant l'acquisition de dix actions de catégorie A supplémentaires de Fiera Immobilier. Si cette option est exercée, la Société détiendra la majorité des actions de catégorie A.

⁽⁴⁾ Propel Capital Corporation a été dissoute en 2016.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

9. Débiteurs

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Comptes clients	94 463	50 288
Comptes clients – sociétés liées à des actionnaires	14 300	14 314
Comptes clients – parties liées	2 342	–
Comptes clients – coentreprises	–	409
Autres	5 296	424
	116 401	65 435

Ce qui suit indique l'âge des débiteurs.

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Comptes clients		
Courant	87 052	49 241
Entre 61 et 119 jours	6 228	520
Plus de 120 jours	1 183	527
Total des comptes clients	94 463	50 288
Sociétés liées, parties liées et coentreprises		
Courant	15 672	14 584
Entre 61 et 119 jours	–	109
Plus de 120 jours	970	30
Total des sociétés liées, des parties liées et des coentreprises	16 642	14 723
Autres	5 296	424
	116 401	65 435

Au 31 décembre 2016, une provision pour créances douteuses de 32 \$ (37\$ en 2015) était inscrite.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

10. Immobilisations corporelles

	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015				
Valeur comptable nette d'ouverture	1 236	764	3 120	5 120
Ajouts	3 091	1 026	11 168	15 285
Regroupements d'entreprises	52	9	39	100
Transfert aux immobilisations incorporelles	-	(135)	-	(135)
Reclassement	(113)	113	-	-
Radiations	(31)	(53)	-	(84)
Écarts de conversion	161	80	375	616
Amortissement	(506)	(488)	(952)	(1 946)
Valeur comptable nette de clôture	3 890	1 316	13 750	18 956
Solde au 31 décembre 2015				
Coût	6 209	2 763	16 289	25 261
Amortissement cumulé	(2 497)	(1 560)	(2 953)	(7 010)
Écarts de conversion	178	113	414	705
Valeur comptable nette	3 890	1 316	13 750	18 956
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016				
Valeur comptable nette d'ouverture	3 890	1 316	13 750	18 956
Ajouts	715	1 213	871	2 799
Regroupements d'entreprises	259	148	148	555
Reclassement	5	(5)	-	-
Cession d'actifs détenus en vue de la vente	(2)	(6)	-	(8)
Écarts de conversion	(106)	(22)	(375)	(503)
Amortissement	(902)	(634)	(1 865)	(3 401)
Valeur comptable nette de clôture	3 859	2 010	12 529	18 398
Solde au 31 décembre 2016				
Coût	7 183	4 077	17 308	28 568
Amortissement cumulé	(3 396)	(2 158)	(4 818)	(10 372)
Écarts de conversion	72	91	39	202
Valeur comptable nette	3 859	2 010	12 529	18 398

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a décomptabilisé du mobilier et matériel de bureau comportant un coût de 5 \$ (695 \$ en 2015) et un montant d'amortissement cumulé de 3 \$ (664 \$ en 2015), ainsi que du matériel informatique comportant un coût de 42 \$ (950 \$ en 2015) et un montant d'amortissement cumulé de 36 \$ (897 \$ en 2015). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a également décomptabilisé des améliorations locatives d'une valeur comptable de 120 \$ et un montant d'amortissement cumulé de 120 \$ (néant en 2016). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'excédent du coût sur l'amortissement cumulé de 8 \$ a été constaté dans les états consolidés du résultat net, au poste « Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente ». Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'excédent du coût sur l'amortissement cumulé de 84 \$ a été constaté dans les états consolidés du résultat net, au poste « Amortissement des immobilisations corporelles ».

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, du matériel informatique comportant un coût de 238 \$ et un montant d'amortissement cumulé de 103 \$ a été transféré dans les autres immobilisations incorporelles, alors que du mobilier et matériel de bureau comportant un coût de 159 \$ et un montant d'amortissement cumulé de 46 \$ ont été transférés dans le matériel informatique (néant en 2016).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Goodwill et immobilisations incorporelles

	Goodwill	À durée de vie indéterminée	À durée de vie déterminée			Total
			Contrats de gestion d'actifs	Relations clients	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015						
Valeur comptable nette d'ouverture	370 161	8 375	61 480	215 138	7 842	292 835
Ajouts	-	-	-	-	408	408
Ajouts – développé à l'interne	-	-	-	-	1 250	1 250
Regroupements d'entreprises	4 791	-	-	36 168	1 954	38 122
Transfert depuis les immobilisations corporelles	-	-	-	-	135	135
Écarts de conversion	16 395	425	-	16 201	718	17 344
Amortissement de l'exercice	-	-	(8 480)	(16 752)	(1 887)	(27 119)
Valeur comptable nette de clôture	391 347	8 800	53 000	250 755	10 420	322 975
Solde au 31 décembre 2015						
Coût	368 504	8 154	84 800	281 966	14 396	389 316
Amortissement cumulé et dépréciation	(1 918)	-	(31 800)	(55 250)	(5 133)	(92 183)
Écarts de conversion	24 761	646	-	24 039	1 157	25 842
Valeur comptable nette	391 347	8 800	53 000	250 755	10 420	322 975
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016						
Valeur comptable nette d'ouverture	391 347	8 800	53 000	250 755	10 420	322 975
Ajouts	-	-	-	-	670	670
Ajouts – développé à l'interne	-	-	-	-	210	210
Regroupements d'entreprises	150 338	-	45 537	125 747	10 872	182 156
Acquisitions	-	394	-	3 003	-	3 397
Réévaluation	-	-	-	(7 031)	-	(7 031)
Radiation	-	-	-	-	(779)	(779)
Écarts de conversion	(655)	(69)	1 001	(1 117)	70	(115)
Amortissement de l'exercice	-	-	(15 945)	(22 680)	(4 098)	(42 723)
Valeur comptable nette de clôture	541 030	9 125	83 593	348 677	17 365	458 760
Solde au 31 décembre 2016						
Coût	518 842	8 548	122 988	392 146	25 304	548 986
Amortissement cumulé et dépréciation	(1 918)	-	(40 280)	(66 391)	(9 166)	(115 837)
Écarts de conversion	24 106	577	885	22 922	1 227	25 611
Valeur comptable nette	541 030	9 125	83 593	348 677	17 365	458 760

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

Acquisitions

Larch Lane Advisors LLC

Le 1^{er} septembre 2016, la Société a conclu la convention d'achat avec Larch Lane Advisors LLC (« Larch Lane ») et a annoncé que l'équipe de Larch Lane se joignait à sa filiale américaine, Fiera Capital Inc. Le prix d'achat total des actifs nets acquis s'est établi à 1 750 \$ US (2 297 \$ CA), dont une tranche de 1 146 \$ US (1 504 \$ CA) a été payée à la clôture de la transaction et le solde est payable au plus tard le 15 janvier 2017. Les immobilisations incorporelles issues de cette acquisition ont été comptabilisées à titre de contrats de gestion d'actifs de 300 \$ US (394 \$ CA) et de relations clients de 1 450 \$ US (1 903 \$ CA).

L'ajout de l'équipe permettra à la filiale américaine de Fiera Capital d'offrir à ses clients un éventail de stratégies de placement non traditionnelles, notamment des fonds communs de placement liquides non traditionnels et des fonds de couverture traditionnels et des fonds de démarrage de fonds de couverture.

HRS Capital (« HRS »)

Le 1^{er} novembre 2016, la Société a conclu la convention d'achat avec HRS, pour un prix d'achat maximal de 1 100 \$, dont 300 \$ ont été payés à la clôture. Le montant résiduel d'au plus 800 \$ est payable sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2019 si certains seuils minimaux fondés sur les produits sont atteints. Les immobilisations incorporelles issues de cette acquisition ont été comptabilisées à titre de relations clients de 1 100 \$.

Réévaluation et transfert

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des relations clients comportant un coût de 18 570 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015) et un amortissement cumulé de 11 539 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015) et d'autres immobilisations incorporelles comportant un coût de 65 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015) et un amortissement cumulé de 65 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015) ont été réévaluées à leur juste valeur de néant et reclassées comme détenues en vue de la vente. La Société a décomptabilisé des contrats de gestion d'actifs comportant un coût de 7 349 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015) et un amortissement cumulé de 7 465 \$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015) ainsi qu'un écart de conversion de 116 \$. En outre, la Société a radié des coûts liés aux activités de développement de logiciels de 779 \$.

Il n'y a pas eu de transfert d'immobilisations incorporelles en 2016. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, d'autres immobilisations incorporelles ayant un coût de 238 \$ et un montant d'amortissement cumulé de 103 \$ ont été transférés à partir des immobilisations corporelles. De plus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a décomptabilisé d'autres immobilisations incorporelles ayant une valeur comptable de 2 751 \$ et un montant d'amortissement cumulé de 2 751 \$.

Tests de dépréciation du goodwill

Au cours des quatrièmes trimestres de 2016 et de 2015, dans le cadre de ses tests de dépréciation annuels, la Société a conclu son analyse de dépréciation et évalué la recouvrabilité de ses actifs. En 2016 et en 2015, aux fins du test de dépréciation du goodwill, le secteur d'exploitation représente au sein de la Société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la Société.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

11. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

Le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction selon le secteur d'exploitation de la Société, soit la gestion d'actifs. Lors des tests de dépréciation du goodwill aux 31 décembre 2016 et 2015, la Société a comparé le total de la valeur recouvrable du secteur d'exploitation à sa valeur comptable. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité selon des budgets et des prévisions des flux de trésorerie de quatre ans qu'a approuvés la direction et le conseil d'administration, lesquels se sont appuyés sur les données de marché observables, le cas échéant. Pour les périodes au-delà de la période budgétaire de quatre ans, les flux de trésorerie ont été établis à l'aide du taux de croissance attendu à long terme. Les hypothèses clés incluaient les suivantes :

	2016	2015 ⁽¹⁾
	%	%
Taux de croissance moyen pondéré	5,0 %	5,5 %
Taux d'actualisation	11 %	11 %

⁽¹⁾ Hypothèses reprises de 2013.

Des changements raisonnables dans les hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur recouvrable du goodwill tombe sous sa valeur comptable.

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Lors des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée aux 31 décembre 2016 et 2015, la Société a comparé la valeur recouvrable totale des actifs à leur valeur comptable respective. Les hypothèses clés incluaient les suivantes :

	2016	2015 ⁽¹⁾
	%	%
Taux de croissance moyen pondéré	2,5 %	2,5 %
Taux d'actualisation	11 %	11 %

⁽¹⁾ Hypothèses reportées de 2013.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la valeur d'utilité à l'aide des budgets et des prévisions de flux de trésorerie sur quatre ans, d'une durée indéterminée, qu'a approuvées la direction et le conseil d'administration, lesquels se sont appuyés sur les données d'entrée de marché observables, le cas échéant. Pour les périodes au-delà de la période budgétaire de quatre ans, les flux de trésorerie ont été établis à l'aide du taux de croissance attendu à long terme de 2,5 %. Le taux d'actualisation est appliqué aux projections quinquennales des flux de trésorerie avant impôt et calculé en fonction du coût moyen pondéré du capital.

Des changements raisonnables aux hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée tombe sous leur valeur comptable.

À la suite des tests de dépréciation, la Société a conclu que la valeur recouvrable dépassait leur valeur comptable et, par conséquent, il n'y a eu aucune perte de valeur.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

12. Crédoiteurs et charges à payer

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	22 302	12 947
Salaires et vacances à payer	651	429
Primes et commissions à payer	63 081	30 641
Passifs dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie	2 594	1 984
Impôt sur le résultat exigible	(678)	3 904
Taxes de vente à payer	1 210	879
	89 160	50 784

13. Impôt sur le résultat

Le tableau suivant présente la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos les 31 décembre :

	2016	2015
	\$	\$
Impôt exigible	14 625	15 077
Impôt différé (recouvrement)	(10 501)	(8 306)
	4 124	6 771

Pour les exercices clos les 31 décembre, la charge d'impôt de la Société diffère comme suit des montants qui auraient été obtenus au moyen des taux d'impôt fédéral canadien et provinciaux combinés prévus par la loi :

	2016	2015
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	22 205	32 435
Taux d'impôt fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi	26,7 %	26,7 %
Charge d'impôt calculée selon le taux d'impôt combiné prévu par la loi	5 929	8 660
Rémunération fondée sur des actions	1 064	956
Frais d'acquisition non déductibles	1 973	755
Impôt sur le résultat attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	865	539
Incidence des écarts entre les taux d'impôt au Canada et à l'étranger	(6 024)	(3 407)
Ajustements fiscaux d'exercices antérieurs	1 282	(835)
Autres montants (non imposables) non déductibles	(965)	103
	4 124	6 771

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

13. Impôt sur le résultat (suite)

Les tableaux suivants présentent la variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours des exercices, sans tenir compte de la compensation des soldes au sein d'une même juridiction fiscale.

	Incitatifs à la location et obligations différées liées à des contrats de location	Provisions de restructuration	Reports de pertes en avant	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2014	353	260	833	3 228	4 674
Imputé au résultat	(48)	(10)	3 106	3 194	6 242
Autres	–	–	276	–	276
Imputé aux autres éléments du résultat global	–	–	–	(37)	(37)
Écarts de conversion	–	–	158	493	651
Solde au 31 décembre 2015	305	250	4 373	6 878	11 806
Imputé au résultat	2 642	438	5 831	2 015	10 926
Radiation	–	–	(727)	–	(727)
Regroupements d'entreprises	22	–	14	342	378
Imputé aux autres éléments du résultat global	–	–	–	116	116
Écarts de conversion	11	–	216	252	479
Solde au 31 décembre 2016	2 980	688	9 707	9 603	22 978

	Total (du tableau précédent)	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2014	4 674	(24 441)	159	(19 608)
Imputé au résultat	6 242	1 723	341	8 306
Autres	276	–	–	276
Regroupements d'entreprises	–	379	–	379
Imputé aux autres éléments du résultat global	(37)	–	–	(37)
Écarts de conversion	651	(1 502)	48	(803)
Solde au 31 décembre 2015	11 806	(23 841)	548	(11 487)
Imputé au résultat	10 926	1 924	(2 349)	10 501
Radiation	(727)	(138)	(15)	(880)
Regroupements d'entreprises	378	(13 559)	54	(13 127)
Imputé aux autres éléments du résultat global	116	–	–	116
Écarts de conversion	479	(472)	38	45
Solde au 31 décembre 2016	22 978	(36 086)	(1 724)	(14 832)

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

13. Impôt sur le résultat (suite)

Présentation dans les états financiers aux 31 décembre :

	2016	2015
	\$	\$
Actifs d'impôt sur le résultat différé non courants	562	1 079
Passifs d'impôt sur le résultat différé non courants	(15 394)	(12 566)
Total	(14 832)	(11 487)

14. Dette à long terme

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Facilité de crédit		
Facilité à terme	167 838	–
Facilité renouvelable	262 323	265 270
Autre facilité	2 039	–
Charges de financement différées	(1 777)	(1 044)
	430 423	264 226
Moins la tranche courante	(1 283)	–
Tranche non courante	429 140	264 226

Facilité de crédit

Le 31 mai 2016, la Société a conclu la quatrième entente de crédit révisée et mise à jour (l'« entente de crédit ») qui comprend une facilité à terme et une facilité renouvelable (collectivement, la « facilité de crédit »).

Facilité à terme

L'entente de crédit comprend une nouvelle facilité à terme de 125 000 \$ US (non renouvelable) pour laquelle aucun versement minimal n'est prévu jusqu'au 31 mai 2019, date à laquelle le montant prélevé sur la facilité à terme est remboursable intégralement.

Le 31 mai 2016, la Société a utilisé le montant additionnel disponible aux termes de la nouvelle facilité à terme pour financer la partie en trésorerie de l'acquisition d'Apex, et a utilisé le montant résiduel disponible aux termes de la facilité à terme à cette date pour rembourser les emprunts aux termes de la facilité renouvelable. Le montant prélevé sur la facilité à terme totalisait 125 000 \$ US (167 838 \$ CA) au 31 décembre 2016.

Facilité renouvelable

La facilité de crédit comprend une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 300 000 \$ CA pouvant être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou en dollars américains. Selon les modalités de l'entente de crédit, aucun versement minimal n'est prévu sur la facilité renouvelable jusqu'au 25 mars 2020, date à laquelle le montant prélevé sur la facilité renouvelable est remboursable intégralement.

Au 31 décembre 2016, le montant total prélevé sur la facilité renouvelable comprenait des montants de 174 000 \$ CA et de 65 781 \$ US (88 323 \$ CA) (montants impayés de 128 258 \$ CA et de 98 997 \$ US (137 012 \$ CA) au 31 décembre 2015). La contrepartie totale de 54 055 \$ pour l'acquisition de Charlemagne a été financée en partie par la facilité renouvelable.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

14. Dette à long terme (suite)

Modalités de la facilité de crédit

La facilité de crédit porte intérêt en fonction de la monnaie dans laquelle la somme est prélevée et comprend un écart de taux fondé sur le ratio trimestriel de la dette à long terme sur le BAIIA défini dans l'entente de crédit. Dans le cas de la facilité de crédit renouvelable, le taux d'intérêt est fondé sur le taux préférentiel canadien majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou, au gré de la Société, fondé soit sur le taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 %, soit sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %. Le taux d'intérêt de la facilité à terme est fondé sur le taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %. La Société décide si les montants prélevés en dollars américains sur la facilité à terme et la facilité renouvelable seront fondés sur le taux de base des États-Unis ou le TIOL.

Selon les modalités de l'entente de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives de la facilité de crédit, y compris le maintien de ratios financiers minimaux. Ces restrictions visent le maintien d'un ratio maximum de la dette à long terme sur le BAIIA et d'un ratio minimum de couverture des intérêts. Le BAIIA, mesure non conforme aux IFRS, est défini dans l'entente de crédit comme étant le résultat consolidé avant les intérêts, l'impôt sur le résultat, les amortissements, les charges non récurrentes et exceptionnelles liées aux acquisitions et d'autres éléments hors trésorerie. Aux 31 décembre 2016 et 2015, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives aux termes de l'entente de crédit.

L'entente de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la société et de certaines de ses filiales définies précisément dans l'entente de crédit comme étant les emprunteurs, et par conséquent les garants de la facilité de crédit, à effectuer certains types de transactions et ainsi impose certaines restrictions sur ces entités.

En 2015, la Société a évalué les modifications apportées à la troisième entente de crédit révisée et mise à jour et a conclu que les modalités révisées étaient considérables et donnaient lieu à une extinction de l'ancienne facilité. En conséquence, des charges de financement différées non amorties de 718 \$ (néant en 2016) relatives à l'ancienne facilité ont été radiées des états financiers consolidés à la date de la modification.

Autre facilité

Une des filiales de la Société a un emprunt bancaire à rembourser de 1 281 \$ à l'égard duquel des paiements trimestriels de 131 \$ CA sont requis. L'emprunt porte intérêt au taux préférentiel majoré d'un taux se situant entre 0,25 % et 0,50 % qui s'applique en fonction du ratio des créances de premier rang au BAIIA (défini dans la convention d'emprunt) et vient à échéance le 30 juin 2019. Au 31 décembre 2016, toutes les exigences portant sur les clauses restrictives de la dette étaient respectées.

Une autre filiale de la Société dispose d'une ligne de crédit assortie d'un plafond de 800 \$ CA portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,75 %, sans date d'échéance fixe. Au 31 décembre 2016, la filiale avait prélevé un montant de 758 \$ sur la ligne de crédit.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

15. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global

Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A et un nombre illimité d'actions de catégorie B. Les actions de catégorie B ne peuvent être émises qu'à l'intention de Fiera Capital S.E.C.

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sont assorties des mêmes droits, sont égales à tous les égards et sont traitées comme si elles faisaient partie d'une seule et même catégorie. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont égalité de rang en ce qui a trait au paiement de dividendes, au remboursement de capital et aux distributions d'actifs en cas de liquidation ou de dissolution de la Société.

Les détenteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B en circulation ont le droit de recevoir des dividendes au moyen des actifs légalement disponibles à ce moment, selon des montants et sous la forme que le conseil d'administration déterminera à l'occasion, sans distinguer les actions de catégorie A des actions de catégorie B ou privilégier une catégorie sur l'autre.

Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B donnent chacune un droit de vote dans toutes les questions autres que l'élection des administrateurs. En ce qui a trait à cette élection, les détenteurs d'actions de catégorie A peuvent élire, en votant séparément en tant que catégorie, le tiers des membres du conseil d'administration, tandis que les détenteurs d'actions de catégorie B peuvent élire, en votant en tant que catégorie, les deux tiers des membres du conseil d'administration de la Société.

Les actions de catégorie A ne sont pas convertibles en actions d'autres catégories. Les actions de catégorie B sont convertibles en actions de catégorie A à raison de une pour une, au gré des détenteurs tant que Fiera Capital S.E.C. est sous le contrôle des actionnaires actuels ou qu'elle détient au moins 20 % du nombre total des actions de catégorie A et des actions de catégorie B émises et en circulation.

Les actions n'ont pas de valeur nominale.

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées peuvent être émises en séries et confèreraient à leurs porteurs priorité de rang, tant sur le plan des dividendes que du rendement du capital investi, sur les porteurs d'actions de catégorie A, les porteurs d'actions de catégorie B ainsi que les porteurs de toute autre action ayant un rang inférieur aux actions privilégiées. D'autres conditions pourraient aussi s'appliquer aux porteurs d'actions privilégiées. La Société n'a pas émis d'actions privilégiées.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

15. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Le tableau suivant présente le détail des actions ordinaires émises et en circulation :

	Actions de catégorie A		Actions de catégorie B		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Au 31 décembre 2014	48 715 873	404 999	20 039 750	31 889	68 755 623	436 888
Conversion d'actions devant être émises progressivement	277 578	2 959	–	–	277 578	2 959
Émission d'actions	288 339	3 341	–	–	288 339	3 341
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 4)	1 028 086	11 998	–	–	1 028 086	11 998
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	729 157	8 500	–	–	729 157	8 500
Émission d'actions assujetties à des restrictions	224 699	2 622	–	–	224 699	2 622
Options sur actions exercées	356 173	3 146	–	–	356 173	3 146
Actions achetées aux fins d'annulation	(275 230)	(2 320)	–	–	(275 230)	(2 320)
Transferts des actions de catégorie B aux actions de catégorie A	192 173	306	(192 173)	(306)	–	–
Au 31 décembre 2015	51 536 848	435 551	19 847 577	31 583	71 384 425	467 134
Conversion d'actions devant être émises progressivement	277 578	2 718	–	–	277 578	2 718
Émission d'actions	304 133	3 637	–	–	304 133	3 637
Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (note 4)	7 719 286	98 504	–	–	7 719 286	98 504
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	683 142	8 500	–	–	683 142	8 500
Options sur actions exercées	401 642	2 983	–	–	401 642	2 983
Actions achetées aux fins d'annulation	(158 648)	(1 342)	–	–	(158 648)	(1 342)
Transferts des actions de catégorie B aux actions de catégorie A	36 674	58	(36 674)	(58)	–	–
Au 31 décembre 2016⁽¹⁾	60 800 655	550 609	19 810 903	31 525	80 611 558	582 134

⁽¹⁾ Inclut 5 775 075 actions de catégorie A détenues en mains tierces se rapportant à l'acquisition d'Apex, 338 124 actions de catégorie A détenues en mains tierces se rapportant à l'acquisition de Centria et 154 111 actions assujetties à des restrictions détenues en mains tierces se rapportant au régime d'actions assujetties à des restrictions.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

15. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

2016

Conversion d'actions devant être émises progressivement

Dans le cadre de l'acquisition de Bel Air Investment Advisors LLC et de sa société affiliée Bel Air Securities LLC (collectivement, « Bel Air »), la Société s'est engagée à émettre 832 755 actions de catégorie A d'une valeur de 9 760 \$ US à la date de clôture. Ces actions ont été émises en trois tranches sur une période de 32 mois à partir de la date de clôture. Cet engagement est considéré comme une composante des capitaux propres et a été inscrit à une valeur actualisée de 8 419 \$ US (8 781 \$ CA) au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement ».

En 2016, les 277 578 actions devant être émises progressivement composant la troisième tranche ont été émises et converties en actions de catégorie A et un montant de 2 718 \$ CA inscrit au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement » a été transféré au poste « Capital social ».

Émission d'actions

La journée même de la conversion de la troisième tranche des actions devant être émises progressivement en capital social, la Société a émis 149 469 actions de catégorie A pour un produit en trésorerie de 1 830 \$, moins les frais d'émission de 138 \$, à la Banque Nationale du Canada (la « Banque Nationale ») dans le cadre d'une convention connexe. Ces actions ont été émises à l'exercice des droits antidilution de la Banque Nationale, selon les termes de la convention relative aux droits de l'investisseur.

Dans le cadre de la convention dont il est question plus haut, la Société a émis des reçus de souscription à la Banque Nationale, visant l'émission de 149 469 actions de catégorie A au prix prédéterminé de 12,24 \$ l'action, à échanger contre des actions en même temps que la troisième conversion d'actions devant être émises progressivement en capital social. Le produit tiré de ces reçus de souscription a été libéré du compte à l'émission des actions devant être émises progressivement.

La Société a émis 154 664 nouvelles actions de catégorie A à un coût de 1 945 \$ au titre des unités d'actions assujetties à des restrictions et des unités d'actions liées au rendement qui sont devenues acquises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Dans le cadre de l'acquisition d'Apex, la Société a émis 5 775 075 actions de catégorie A d'une valeur de 57 000 \$ US. Les actions émises ont été comptabilisées au cours de clôture à la date d'acquisition de 75 076 \$ CA. Ces actions sont détenues en mains tierces et seront libérées à raison de une sur sept chaque année sur une période de sept ans à compter de un an suivant la date clôture.

Dans le cadre de l'acquisition de Centria, la Société a émis 1 944 211 actions de catégorie A d'une valeur de 23 000 \$ CA. Les actions émises ont été comptabilisées au cours de clôture à la date d'acquisition de 23 428 \$ CA. Sur les 1 944 211 actions émises, 338 124 seront détenues en mains tierces à l'égard des garanties et des déclarations générales pendant quinze mois suivant la date de clôture du 10 novembre 2016.

Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat

Le 21 octobre 2016, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Natcan Investment Management Inc., la Société a émis 683 142 actions de catégorie A pour un montant de 8 500 \$ en règlement de ses obligations au titre du prix d'achat.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

15. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Actions achetées aux fins d'annulation

Le 17 octobre 2016, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une période de douze mois. Les rachats pouvaient commencer le 19 octobre 2016 et se termineront au plus tard le 18 octobre 2017. Dans le cadre de ce renouvellement de l'offre publique, la Société peut racheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 421 685 actions de catégorie A, soit environ 10 % des actions de catégorie A détenues par le public au 11 octobre 2016.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a versé 1 659 \$ pour acheter et annuler 158 648 actions de catégorie A ce qui a réduit le capital social de 1 297 \$ et le montant de 362 \$ qui a été payé en excédent a été imputé aux résultats non distribués.

Transferts

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 36 674 actions de catégorie B ont été converties en 36 674 actions de catégorie A à raison de une pour une.

Dividendes

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a déclaré des dividendes de 46 659 \$ (0,62 \$ par action) sur les actions de catégories A et B et de 357 \$ sur les actions devant être émises progressivement.

2015

Conversion d'actions devant être émises progressivement

Dans le cadre de l'acquisition de Bel Air, la Société s'est engagée à émettre en trois tranches, sur une période de 32 mois à partir de la clôture, 832 755 actions de catégorie A d'une valeur de 9 760 \$ US. Cet engagement a été considéré comme une composante des capitaux propres et a été inscrit à une valeur actualisée de 8 419 \$ US (8 781 \$ CA) au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement ». Au cours du deuxième trimestre de 2015, 277 578 actions devant être émises progressivement constituant la deuxième tranche ont été émises et converties en actions de catégorie A et un montant de 2 959 \$ CA inscrit au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement » a été transféré au poste « Capital social ».

Émission d'actions

La journée même de la conversion de la deuxième tranche des actions devant être émises progressivement en capital social, la Société a émis 149 469 actions de catégorie A pour un produit en trésorerie de 1 830 \$, moins les frais d'émission de 19 \$, à la Banque Nationale dans le cadre d'une convention connexe. Ces actions ont été émises à l'exercice des droits antidilution de la Banque Nationale, selon les termes de la convention relative aux droits de l'investisseur.

La Société a également émis des reçus de souscription à la Banque Nationale, visant l'émission de 149 469 actions de catégorie A au prix prédéterminé de 12,24 \$ l'action, dans le cadre de la convention dont il est question plus haut. Les reçus de souscription seront échangés contre des actions en même temps que la troisième conversion d'actions devant être émises progressivement en capital social. Le produit tiré de ces reçus a été versé dans un compte en mains tierces, mais la libération est conditionnelle à l'émission des actions devant être émises progressivement. Par conséquent, les montants ont été comptabilisés à titre d'actif et de passif d'un montant de 1 755 \$ qui a été enregistré à titre d'actif et passif courant.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

15. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

La Société a émis 138 870 nouvelles actions de catégorie A à un coût de 1 530 \$ au titre des unités d'actions assujetties à des restrictions qui sont devenues acquises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Actions émises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Dans le cadre de l'acquisition de Samson, la Société a émis 1 028 086 actions de catégorie A d'une valeur de 9 150 \$ US. Les actions émises ont été comptabilisées au cours de clôture à la date d'acquisition de 11 998 \$ CA. La Société s'est également engagée à émettre environ 353 928 actions de catégorie A 18 mois après la clôture de l'acquisition. L'engagement a été considéré comme une composante des capitaux propres et a été inscrit à une valeur actualisée de 3 566 \$ CA au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement ».

Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat

Le 15 octobre 2015, dans le cadre de la convention d'achat des actifs de Natcan Investment Management Inc., la Société a émis 729 157 actions de catégorie A pour un montant de 8 500 \$ en règlement de ses obligations au titre du prix d'achat.

Émission d'actions assujetties à des restrictions

De plus, la Société a émis 224 699 actions assujetties à des restrictions (les « actions assujetties à des restrictions ») à d'anciens employés de Samson. Les droits sur ces actions deviendront acquis sur une période allant jusqu'à trois ans. Ces actions sont comptabilisées à titre de paiement fondé sur des actions (note 17). Les actions assujetties à des restrictions d'un montant de 2 622 \$ CA ont été inscrites comme une augmentation du capital social et la diminution correspondante est inscrite au poste « Actions assujetties à des restrictions et devant être émises progressivement ».

Actions achetées aux fins d'annulation

Le 15 octobre 2015, la Société a annoncé son intention d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions par l'intermédiaire de la TSX pendant une période allant du 19 octobre 2015 au 18 octobre 2016, au plus tard, conformément à la réglementation applicable de la TSX. Aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 509 288 actions de catégorie A, soit environ 10 % des actions de catégorie A détenues par le public au 30 septembre 2015.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a versé 3 109 \$ pour acheter et annuler 275 230 actions de catégorie A, ce qui a réduit le capital social de 2 320 \$ et le montant de 789 \$ qui a été payé en excédent a été imputé aux résultats non distribués.

Transferts

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 192 173 actions de catégorie B ont été converties en 192 173 actions de catégorie A à raison de une pour une.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

15. Capital social et cumul des autres éléments du résultat global (suite)

Dividendes

La Société a déclaré des dividendes de 37 605 \$ (0,54 \$ par action) sur les actions de catégories A et B au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de 272 \$ sur les actions devant être émises progressivement.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente les composantes du cumul des autres éléments du résultat global aux 31 décembre :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Profit non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente	29	779
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	-	509
Écarts de conversion non réalisés à la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	28 069	27 326
	28 098	28 614

16. Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat par action et le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat de base et celui dilué par action :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires	20 777	27 631
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	75 969 314	69 956 100
Effet des attributions à base d'actions dilutives	2 326 073	808 523
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	78 295 387	70 764 623
Résultat de base par action	0,27	0,40
Résultat dilué par action	0,27	0,39

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le calcul des conversions hypothétiques n'inclut pas 1 368 024 options (1 220 427 en 2015) ayant un effet antidilutif.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

17. Paiements fondés sur des actions

a) Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le prix d'exercice de chaque option sur actions est égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société à la TSX au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des options sur actions, et la durée maximale des options est de dix ans. Le conseil d'administration peut déterminer le moment où chaque option devient exerçable et si elles seront exerçables par échelonnement ou en fonction d'un calendrier d'acquisition des droits.

Ce qui suit résume l'évolution du régime d'options sur actions de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

	2016		2015	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en circulation à l'ouverture de l'exercice	3 040 225	9,58	3 346 037	9,32
Attributions	254 379	12,33	255 000	11,64
Exercices	(401 642)	5,86	(356 173)	6,82
Renonciations	(93 617)	13,11	(204 639)	12,74
Options en circulation à la clôture de l'exercice	2 799 345	10,25	3 040 225	9,58
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 049 685	7,82	1 225 485	7,04

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées utilisées afin de déterminer la charge de rémunération fondée sur des actions selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016	2015
Rendement de l'action (%)	4,63 à 5,34	3,80 à 5,17
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,08 à 1,27	1,09 à 1,37
Durée de vie attendue (années)	7,5	7,5
Volatilité attendue du cours de l'action (%)	32,65 à 40,87	41,1 à 42,5
Juste valeur moyenne pondérée (\$)	2,21	2,80
Charge de rémunération fondée sur des actions (\$)	1 369	1 132

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique du cours de l'action de la Société. Le taux d'intérêt sans risque utilisé est égal au rendement, à la date d'attribution, d'obligations du gouvernement du Canada dont la durée correspond à la durée de vie attendue des options.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

17. Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant dresse un sommaire des options sur actions en circulation et exerçables au 31 décembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante en années	Options en circulation		Options exerçables	
			Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions de catégorie A
			\$		\$	
3,67	136 402	3	3,67	136 402	3,67	
5,41 à 8,50	1 294 919	5	8,07	872 638	8,25	
8,51 à 13,83	1 368 024	8	12,97	40 645	12,44	

b) Régime d'unités d'actions différées

En 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») en vue de mieux harmoniser les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires en reliant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions au lieu d'une rémunération en trésorerie. En vertu du régime d'UAD, chaque administrateur recevait, à la date qui, dans chaque trimestre, correspondait au troisième jour ouvrable suivant la publication par la Société de ses résultats pour le trimestre précédent, un nombre d'UAD dont la valeur équivalait à un maximum de 100 % de sa rémunération de base pour le trimestre en cours, sous réserve qu'au moins 50 % de cette rémunération soit sous forme d'UAD. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur était calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses jetons de présence à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Si un administrateur quittait ses fonctions, la Société lui versait un montant en trésorerie égal au cours de clôture des actions de catégorie A le jour de son départ multiplié par le nombre d'UAD qu'il détenait à cette date. Le 1^{er} septembre 2010, le conseil a annulé ce régime. Cependant, tous les droits et privilèges existants sont demeurés en vigueur. Tous les administrateurs sont désormais rémunérés en argent.

Au 31 décembre 2016, la direction avait inscrit un passif de 192 \$ pour les 14 998 unités en circulation en vertu du régime d'UAD (162 \$ pour les 14 295 unités au 31 décembre 2015).

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

17. Paiements fondés sur des actions (suite)

c) Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

Le 11 décembre 2012, le conseil d'administration a mis sur pied le régime d'UAR afin de donner à certains employés la possibilité d'acquérir des actions de catégorie A de la Société de sorte à inciter les intéressés à devenir des employés de la Société ou de ses sociétés affiliées et à leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises aux termes de tous les régimes représente 10 % des actions émises et en circulation de la Société, calculé sur une base non diluée. La date d'acquisition est le troisième anniversaire de la date d'attribution des droits. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions que chaque employé admissible peut recevoir. La charge relative aux UAR est inscrite à la juste valeur et est amortie sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire.

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

	2016	2015
UAR en circulation à l'ouverture de l'exercice	686 244	540 508
Attributions	–	273 964
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	31 985	30 872
Acquisitions de droits ⁽¹⁾	(259 934)	(140 630)
Renoncations	(1 992)	(18 470)
UAR en circulation à la clôture de l'exercice	456 303	686 244

⁽¹⁾ 114 812 unités d'actions assujetties à des restrictions ont été payées en trésorerie (1 760 en 2015).

Au 31 décembre 2016, la Société a comptabilisé un passif s'élevant à 3 081 \$ pour les 456 303 unités en circulation aux termes du régime d'UAR (2 905 \$ pour les 686 244 unités au 31 décembre 2015). Une charge de 3 466 \$ et de 2 204 \$ a été inscrite, respectivement, à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

d) Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions à règlement en trésorerie

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le conseil d'administration a approuvé une modification des modalités de règlement du régime d'UAR. Les UAR attribuées aux termes du régime révisé, sauf indication contraire dans l'avis d'attribution du participant, seront réglées en trésorerie à la date d'acquisition. Toutes les autres conditions du régime d'UAR sont maintenues. Avant la modification, les participants pouvaient choisir de demander le règlement des unités acquises au moyen d'une combinaison de trésorerie et d'actions de catégorie A.

	2016
UAR en circulation à l'ouverture de l'exercice	–
Attributions	308 768
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	7 365
UAR en circulation à la clôture de l'exercice	316 133

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

17. Paiements fondés sur des actions (suite)

Au 31 décembre 2016, le passif aux termes de ce régime d'UAR s'élevait à 549 \$ pour les 316 133 unités en circulation, montant inclus au poste « Autres passifs non courants » des états consolidés de la situation financière. Une charge de 549 \$ a été inscrite à l'égard de ces attributions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

e) Régime d'actions assujetties à des restrictions

Le 30 octobre 2015, dans le cadre de l'acquisition de Samson, le conseil d'administration a adopté un régime d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser certains employés et de leur offrir l'occasion de participer à la croissance et à l'expansion de la Société. Un nombre maximal de 224 699 actions de catégorie A peut être émis aux termes du régime. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions assujetties à des restrictions que chaque employé admissible peut recevoir. Les droits aux actions assujetties à des restrictions s'acquièrent sur une période de trois ans, dont le tiers devient acquis chaque année. L'acquisition accélérée est possible dans certaines circonstances, notamment lorsque survient un décès ou une situation d'invalidité. Les détenteurs d'actions assujetties à des restrictions ont droit au paiement de dividendes et ont des droits de vote. L'administrateur du régime réinvestira le produit des dividendes dans des actions additionnelles de la Société.

Le 30 octobre 2015, la Société a émis 224 699 actions assujetties à des restrictions. Parallèlement à l'émission d'actions assujetties à des restrictions, la Société a émis 224 699 actions de catégorie A qui sont détenues en mains tierces. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 76 326 actions de catégories A qui sont devenues acquises ont été libérées de l'entiercement. De plus, 7 540 actions de catégorie A (2 346 en 2015) ont été achetées avec le produit des dividendes reçus et créditées au compte en mains tierces.

La charge au titre du paiement fondé sur des actions est fondée sur la juste valeur des actions assujetties à des restrictions à la date d'attribution et est constatée sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire. Une charge de 1 379 \$ et de 227 \$, respectivement, a été comptabilisée au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 pour cette attribution.

f) Régime d'unités d'actions liées au rendement

Régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation

Des unités d'actions liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles à une valeur d'attribution déterminée par le conseil d'administration comme étant la valeur initiale de l'attribution. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement attribué à un participant à la date d'attribution est calculé en divisant la valeur d'attribution par la valeur de l'unité d'action liée au rendement applicable à l'unité d'exploitation déterminée par le conseil d'administration à chaque date d'attribution.

Les unités d'actions liées au rendement sont considérées être attribuées lorsque l'avis d'attribution est approuvé par le conseil d'administration et est accepté par l'employé. La date d'acquisition des droits est la date à laquelle toutes les modalités d'acquisition des droits énoncées dans le régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation et la note d'attribution de l'employé ont été satisfaites.

Les unités d'actions liées au rendement dont les droits sont acquis sont réglées conformément aux modalités du régime. La valeur à la date du règlement est déterminée en fonction du produit du nombre d'unités d'actions liées au rendement dont les droits sont acquis par la valeur de l'unité d'action liée au rendement calculée par le conseil d'administration à la date d'acquisition des droits applicable.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

17. Paiements fondés sur des actions (suite)

Chaque avis d'attribution précise si le règlement de l'obligation de paiement de la Société se fera au moyen de l'émission et de la remise d'actions de catégorie A de la Société, au gré de la Société, de l'employé admissible ou les deux. Lorsque l'obligation de paiement est réglée au moyen de la remise d'actions, la Société détermine le nombre total d'actions de catégorie A à émettre selon la valeur totale à la date du règlement divisé par le cours moyen pondéré en fonction du volume défini dans le régime.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, la valeur totale des attributions octroyées aux employés admissibles aux termes des régimes d'UARL de la Société applicables aux unités d'exploitation s'est établie à néant et à 16 228 \$, respectivement. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les droits afférents à certaines UARL applicables aux unités d'exploitation représentant une valeur totale de 13 475 \$ ont été acquis. Un total de 1 044 actions de catégorie A seront émises après le 31 décembre 2016.

Au début de 2016, la Société a réglé les UALR acquises au 31 décembre 2015 au moyen d'un paiement de 4 237 \$ en trésorerie au lieu d'une émission d'actions de catégorie A. La Société a traité la transaction comme un rachat de titres de capitaux propres et a comptabilisé une diminution d'un montant de 4 237 \$ au surplus d'apport. Le règlement en trésorerie de ces UALR découlait de circonstances uniques. La Société prévoit toujours effectuer le règlement des tranches restantes par l'émission d'actions.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, une charge de 6 508 \$ et de 4 393 \$, respectivement, a été comptabilisée au titre du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation. Pour ce qui est de l'exercice clos le 31 décembre 2016, cette charge est imputable aux attributions réglées en titres de capitaux propres et aux attributions réglées en trésorerie pour un montant, respectivement, de 6 523 \$ et de (15 \$) (4 422 \$ et (29 \$) pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, respectivement).

Régime d'UALR

Une charge de 2 154 \$ et de 924 \$ a été comptabilisée relativement aux attributions aux termes de ce régime d'UALR pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, respectivement. Pour ce qui est de l'exercice clos le 31 décembre 2016, cette charge est imputable aux attributions réglées en titres de capitaux propres et aux attributions réglées en trésorerie pour un montant, respectivement, de 365 \$ et de 1 789 \$ (213 \$ et 711 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, respectivement).

g) Régimes d'options sur actions dans les filiales de la Société

Deux filiales de la Société maintiennent un régime d'options sur actions fondé sur les actions de la filiale respective. Ces régimes sont comptabilisés comme des régimes réglés en trésorerie. La charge totale liée aux options sur actions inscrite dans les états consolidés du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est établie à 91 \$. Le passif dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie se chiffrait à 1 297 \$ dans les états de la situation financière au 31 décembre 2016.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

18. Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La Société cotise aux régimes à cotisations définies destinés à ses employés. Les cotisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont élevées à 2 851 \$ (2 409 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

Postérieurement au regroupement d'entreprises en septembre 2010, la Société a assumé le rôle de promoteur de plusieurs régimes de retraite individuels (les « RRI ») qu'elle avait établis pour certains anciens employés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en vigueur, la Société n'est légalement pas tenue de verser des cotisations destinées à couvrir tout déficit de solvabilité. Ces RRI ont un cycle d'évaluation triennal. L'évaluation actuarielle la plus récente de quatre régimes a été effectuée au 1^{er} janvier 2016. La prochaine date d'évaluation actuarielle est fixée au 1^{er} janvier 2018 en ce qui concerne un régime, au 30 juin 2018 en ce qui concerne un régime et au 1^{er} janvier 2019 en ce qui concerne quatre régimes. Chaque RRI est liquidé au décès du participant respectif ou de son conjoint survivant, le cas échéant.

19. Charges selon leur nature

Le tableau suivant présente les frais de vente et charges générales et administratives :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	190 995	132 034
Frais de déplacement et de marketing	9 636	8 369
Frais de référence	5 637	5 978
Loyers	9 852	6 537
Services techniques	13 359	9 907
Honoraires professionnels	8 767	6 321
Assurances, permis et taxes	3 498	2 645
Autres	6 725	5 900
	248 469	177 691

Le tableau suivant présente les salaires et les avantages du personnel :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
	\$	\$
Salaires et traitements	158 966	110 630
Charges de retraite	2 851	2 409
Retenues à la source	3 219	2 814
Rémunération fondée sur des actions	9 662	5 994
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	5 361	2 886
Autres	10 936	7 301
	190 995	132 034

Le personnel de gestion clé comprend les administrateurs et les principaux dirigeants de la Société. La rémunération versée au personnel de gestion clé s'est établie comme suit :

Salaires et autres avantages à court terme	7 588	6 884
Paiements fondés sur des actions	2 534	2 229

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

20. Informations supplémentaires concernant les tableaux consolidés des flux de trésorerie

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
	\$	\$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(36 118)	1 990
Charges payées d'avance et autres actifs	552	(2 484)
Créditeurs et charges à payer	20 383	2 565
Sommes dues à des sociétés liées	(201)	328
Produits différés	(1 129)	(3 325)
	(16 513)	(926)

Les éléments suivants sont des éléments hors trésorerie : les actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat de 8 500 \$ (8 500 \$ en 2015), la conversion d'actions devant être émises progressivement d'un montant de 2 718 \$ (2 959 \$ en 2015), l'émission d'actions assujetties à des restrictions d'un montant de néant (2 622 \$ en 2015), l'émission d'actions et d'actions devant être émises progressivement dans le cadre d'un regroupement d'entreprises de 98 504 \$ et de néant, respectivement (11 998 \$ et 3 566 \$, respectivement en 2015), l'émission d'actions liées à l'acquisition des droits aux UAR et aux UARL d'un montant de 1 945 \$ (1 530 \$ en 2015), le transfert du solde impayé de néant (129 500 \$ CA et de 73 159 \$ US en 2015) de l'ancienne facilité à la facilité renouvelable modifiée, les ajouts d'immobilisations corporelles incluses dans les incitatifs à la location d'un montant de néant (4 844 \$ en 2015), les ajouts d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer de néant (1 194 \$ en 2015) et les ajouts d'immobilisations incorporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer et les obligations au titre du prix d'achat de 609 \$ et de 800 \$, respectivement (70 \$ et néant en 2015, respectivement).

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement relativement aux créditeurs et charges à payer ne tiennent pas compte de l'écart entre l'impôt sur le résultat payé de 19 306 \$ (12 563 \$ en 2015) et la charge d'impôt sur le résultat de 14 625 \$ (15 077 \$ en 2015), pour une incidence nette de (4 681 \$) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (2 514 \$ en 2015).

21. Engagements et passifs éventuels

Engagements

La Société loue des locaux pour bureaux et du matériel en vertu de contrats de location simple non résiliables qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2026. Les paiements de location futurs totalisent 77 164 \$ et, au 31 décembre 2016, comprennent les paiements suivants qui seront exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

	\$
2017	12 655
2018	10 439
2019	9 435
2020	8 739
2021	8 099
Par la suite	27 797

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

21. Engagements et passifs éventuels (suite)

Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'objet de réclamations en lien avec ses activités et ses employés. L'issue éventuelle de telles réclamations en cours auprès de la Société ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La Société a l'intention de se défendre contre de telles actions en justice, et la direction estime que leur résolution n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière de la Société.

22. Gestion du capital

Le capital de la Société se compose du capital social, (du déficit) des résultats non distribués et de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres, et de manière à se conformer aux exigences réglementaires et à certaines clauses restrictives exigées par le prêteur. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, la Société et une de ses filiales se sont conformées à leurs calculs respectifs de l'excédent du fonds de roulement, établi sur une base non consolidée, tel qu'il est requis par le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription. La Société et ses filiales se sont conformées à leurs clauses restrictives des différentes facilités de crédit.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre des actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt.

23. Transactions entre parties liées

La Société a effectué les transactions suivantes avec des actionnaires et des sociétés qui leur sont liées au cours des exercices clos les 31 décembre :

	2016	2015
	\$	\$
Honoraires de gestion et de performance et autres revenus	50 180	52 326
Frais de vente et charges générales et administratives		
Frais de référence	1 574	1 592
Autres	2 147	2 320
Intérêts sur la dette à long terme	11 095	7 782
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	211	445
Frais d'acquisition	-	120
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	8 500	8 500

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

23. Transactions entre parties liées (suite)

Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Les honoraires sont calculés aux prix en vigueur sur le marché et sont réglés selon des modalités commerciales normales.

Les sommes à payer aux termes de la facilité de crédit de la Société présentées sous la rubrique « Dette à long terme » sont des montants dus à un consortium de prêteurs qui comprennent deux parties liées à la Société. En 2016, la Société a versé 1 020 \$ (1 034 \$ en 2015) au consortium de prêteurs pour différents frais afférents aux transactions. Les montants sont comptabilisés comme des charges de financement différées.

La contrepartie à trois des instruments financiers dérivés est une société liée.

La Société a effectué la transaction suivante avec des coentreprises : autres revenus de néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (400 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

24. Informations sectorielles

Le principal décideur opérationnel de la Société a établi que les services de gestion de placements au Canada, aux États-Unis et en Europe et autres constituent son secteur opérationnel à présenter.

Informations relatives aux zones géographiques

	Produits	Actifs non courants
	Pour l'exercice clos le	Au
	31 décembre 2016	31 décembre 2016
	\$	\$
Canada	197 840	531 486
États-Unis d'Amérique	118 610	422 304
Europe et autres	27 694	66 113

	Produits	Actifs non courants
	Pour l'exercice clos le	Au
	31 décembre 2015	31 décembre 2015
	\$	\$
Canada	180 178	492 841
États-Unis d'Amérique	72 937	250 614
Europe et autres	5 302	–

Les produits sont ventilés entre les pays en fonction de l'emplacement des clients. Les actifs non courants ne tiennent pas compte de l'impôt sur le résultat différé.

Corporation Fiera Capital

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, sauf les données sur les actions et les données par action)

25. Événements postérieurs à la date de clôture

Dividendes déclarés

Le 22 mars 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,17 \$ par action, payable le 2 mai 2017 aux actionnaires inscrits en date du 4 avril 2017.

Fiera Immobilier

Le 7 mars 2017, la Société a acheté 1 500 000 actions de catégorie B de Fiera Immobilier détenues par un actionnaire sortant, membre de la direction et ne détenant pas le contrôle, ce qui a augmenté sa participation dans Fiera Immobilier, la portant à 50,93 % des actions de catégorie B. En même temps que la transaction, la Société a attribué à Axia Investments Inc., autre actionnaire de Fiera Immobilier, un droit d'achat qui donne à Axia le droit d'acquérir au plus 50 % des actions de catégorie B achetées auprès de la Société dans un délai de six mois à compter de la date de la transaction selon la même évaluation.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

